

Le comité Batshaw se refuse à disparaître

par Pierre BOULET
envoyé spécial du Soleil

TROIS-RIVIERES — Quelque temps à peine après avoir remis leur volumineux rapport au ministre des Affaires sociales, les membres du comité Batshaw ont décidé, sans mandat et dans un cadre informel, de poursuivre leur travail. Ce comité, on le sait, a étudié pendant un an la question de la réadaptation des jeunes Québécois placés en centres d'accueil.

C'est le président lui-même, M. Manuel G. Batshaw, qui a confirmé, au cours d'un entretien hier, la décision de son équipe de continuer le travail en comité.

Maintenant que le groupe de travail a rendu compte de son mandat officiel, il prévoit devenir, selon les termes mêmes de son

président, le "chien de garde" et le "brain trust" de la réinsertion sociale des jeunes mésadaptés.

M. Batshaw et trois membres de son équipe ont rencontré hier, les membres de l'Association des éducateurs spécialisés du Québec réunis en colloque à l'Université du Québec à Trois-Rivières. A l'ordre du jour: le centre d'accueil de l'avenir. Il s'agissait de la première intervention officielle du comité depuis la remise du rapport au ministre Claude Forget, le 18 février.

Une présence permanente

La décision des membres du comité Batshaw de prolonger leur action se traduit principalement par trois modes d'intervention:

— maintien de contacts "très fréquents et très étroits avec le

ministère des Affaires sociales, les institutions d'accueil et de réadaptation, de même qu'avec les associations professionnelles concernées;

— projet de participation, à titre de consultants, aux nouveaux organismes régionaux de coordination et de programmation en matière de réadaptation des jeunes; la création de ces organismes, appelés "tables régionales de concertation et de programmation en mésadaptation", vient tout juste d'être annoncée par le ministre Forget. Ces tables regroupent, dans chacune des régions administratives du Québec, des professionnels concernés par la réadaptation des jeunes;

— campagne de sensibilisation et d'animation auprès de la communauté (professionnels, famille d'accueil, milieu scolaire et de loisirs, etc.) afin de mobiliser les divers

éléments de la société autour du "nouvel esprit" que veut insuffler le rapport Batshaw en matière de réinsertion des jeunes mésadaptés.

Tout un programme...

Depuis le 18 février, les membres du comité Batshaw ont tenu quelques réunions avec les hauts fonctionnaires du MAS. Bien qu'informelles, ces rencontres ont déjà mené à l'établissement de priorités et à des prises de décisions, notamment en matière de recyclage et de perfectionnement des éducateurs qui travaillent en réadaptation.

D'autres réunions sont prévues. Ainsi, à la mi-mai, les technocrates du ministère et le comité Batshaw entameront un sujet qui n'a pas été abordé dans le rapport: l'évaluation de chaque enfant, dans chacune des institutions, afin de l'orienter vers

les ressources du milieu qui favoriseront le mieux sa réinsertion.

Les membres du groupe Batshaw sont de plus déterminés à pousser plus avant, dans le cadre de leurs contacts avec le MAS, l'étude des carences de certaines ressources essentielles en matière de réadaptation hors des institutions. C'est le cas, en particulier, des familles d'accueil (actuels foyers nourriciers).

Le comité compte se pencher sur le problème que pose le recrutement des familles d'accueil, spécialement dans les milieux mieux nantis. Il veut s'attarder sur certains aspects tels que l'incitation, la formation et la spécialisation des familles.

Un optimisme...vigilant

Bien que le ministre Forget ait

rejeté d'emblée deux recommandations fondamentales du rapport Batshaw quant à l'implantation de nouvelles structures (Régie de la famille et de l'enfance et Directions régionales), le président se dit optimiste.

"Ce ne sont pas les organismes qui importent, commente-t-il... L'important, c'est d'aider les enfants, d'orienter nos priorités sur les éducateurs."

Pour sa part, Philippe DeMassy, avocat et membre du comité, ajoutera que "de toute façon, le rapport Batshaw est plus l'apparition d'un esprit nouveau qu'une affaire de structure".

Il est clair, cependant, que les membres du comité Batshaw ont décidé d'assortir cet "esprit", cette

(Suite à la page A6, 1re col.)

CLOUTIER, PONTIAC, BUICK
167-3906 Ligne sans frais 694-0528 Québec
SORTIE 179 — ST-APOLLINAIRE, Qué.

LE SOLEIL

GASTON Levesque
MEUBLES
683-3471

70 PAGES 3 CAHIERS

QUEBEC, VENDREDI 26 MARS 1976

80e ANNEE, No 77 PRIX 25¢

à lire

Outrage au Parlement

Les membres de la commission de l'Assemblée nationale doivent faire connaître leur décision, d'ici quelques jours, sur l'affaire des frères Desgagnés, accusés d'outrage au Parlement pour avoir tenté de bloquer la présentation d'un projet de loi, le 9 décembre dernier. D'ores et déjà, il semble toutefois que la cause des deux hommes n'est pas gagnée. Ceux-ci, par le biais de leurs avocats, s'opposent à l'instauration par COGEMA d'un service de traversiers-rails reliant la Côte-Nord à Matane.

page C-1

Recrutement au Liban

Tandis que le président Soleiman Frangji affirmait son intention de continuer à gouverner le Liban depuis sa retraite, à la suite du bombardement de son palais, une "mobilisation" générale des partis conservateurs s'organisait hier soir. Dix-sept mille personnes se seraient déjà inscrites à ce mouvement "pour défendre la patrie".

page A-6

"Faux districts bilingues"

L'ancien directeur du Conseil consultatif des districts bilingues a révélé que c'est sur la base de chiffres erronés fournis par Statistique Canada que la création d'une trentaine de ces districts au pays a été recommandée en novembre dernier. Un rapport du professeur Don Cartwright souligne plusieurs anomalies dans le processus utilisé par l'organisme de statistiques, notant que "la population bilingue se trouve surreprésentée" dans plusieurs agglomérations de langue minoritaire.

page B-6

le secteur public en négociation

Comme partout ailleurs dans la province, les cours n'ont pas été dispensés, hier, dans la quasi-totalité des écoles élémentaires, secondaires et dans les collèges de la région de Québec. Quant aux hôpitaux, à l'exception de ceux où des injonctions ont été accordées, ils furent touchés à des degrés divers par cet arrêt de travail de 24 heures.

Nos informations sur le secteur public en négociation aux pages A-2, C-14, C-15

39,760 descendants directs

ELBURN (AP) — "Astronaut", un taureau de race Holstein âgé de 12 ans, a établi un record du monde: il a engendré 39,760 descendants directs.

Certifié par l'Association des éleveurs de Holstein, ce record a été célébré au champagne mardi par une centaine d'éleveurs de l'Illinois aux Etats-Unis, en présence du taureau, au Centre d'insémination artificielle d'Elburn, où il vit. "Son record a été certifié, vendredi dernier, et depuis il a probablement engendré encore 40 ou 50 veaux", a déclaré un porte-parole du Centre.

"Parmi ses descendants directs figurent 23,101 vaches laitières, un autre record du monde, et 5,000 fils enregistrés. Ses petits-fils commencent maintenant à engendrer à leur tour. Il serait en dessous de la vérité de dire qu'Astronaut a un million de descendants au total, et nous pensons qu'il est encore bon pour quatre ou cinq ans, a ajouté le porte-parole qui a précisé que ce taureau a probablement engendré 80,000 descendants directs, mais le record est fondé sur ceux qui sont enregistrés".

ce soir

SPORTS: Peps de l'université Laval, Canada contre Cuba au volleyball à 20h. Colisée, Sorel contre Remparts à 20h. **TELE:** canal 11 à 21h30 "Science Réalité" pose le problème de la recherche scientifique en période d'austerité.

météo

Des averses, cette nuit. Demain, nuageux avec averses. Maximum, aujourd'hui: 2 à 4. Minimum, cette nuit: 0 à -2. Maximum, demain: 7 à 9.

Détails à la page A-2

sommaire

Annonces classées C-2 à C-10
A Québec aujourd'hui A-10
Arts et lettres A-8 à A-10
Bandes dessinées C-10
Bridges C-8
Carrières et professions B-6 et B-7
Dans nos régions A-15
Décès C-12
Economie-finances A-11 à A-13
Feuilleton C-7
Horoscope C-9
Monsieur Québec A-3
Mot mystère C-2
Mots croisés C-4
Page documentaire A-5
Patron C-5
Sport B-1 à B-5
Télévision C-13 et A-14

Enseignement collégial

Un ultime effort pour sauver l'année scolaire

par Claude VAILLANCOURT

Les représentants des 10,000 enseignants, employés de soutien et professionnels des quelque 40 CEGEP du Québec ont entamé, depuis ce matin, une négociation intensive avec les mandataires du ministère québécois de l'Éducation dans une ultime tentative de sauver l'année scolaire des étudiants de niveau collégial.

Cette ronde de pourparlers ne concerne cependant pas les 95,000

enseignants et autres employés oeuvrant dans les institutions de niveaux élémentaire et secondaire où l'effectif scolaire étudiant dépasse le million.

Le gouvernement du Québec et la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) étaient toujours en désaccord, hier soir, sur les modalités stratégiques devant conduire à une reprise des négociations interrompues "sine die" dans ce secteur, mercredi dernier.

La mésentente entre les deux

partenaires patronaux n'empêchera cependant pas l'amorce des négociations à la table centrale, lundi prochain, au terme d'un accord intervenu entre le front commun et le gouvernement du Québec.

Ce sont là les points majeurs qui ressortent de la conférence de presse que tenait, hier, au parlement de Québec, le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent.

Cet entretien attendu depuis plu-

sieurs jours par les journalistes devait permettre au responsable de la négociation auprès du cabinet Bourassa d'annoncer les mesures qu'il entendait prendre pour mettre fin au harcèlement syndical dans les institutions scolaires.

Le gouvernement avait laissé planer plusieurs hypothèses dont le dépôt d'une loi d'urgence.

M. Parent a écarté, pour l'instant,

(Suite à la page A6, 1re col.)

Communications Hardy prêt à négocier

par Gilles BOIVIN
du bureau du Soleil

MONTREAL — Le ministre québécois des Communications, M. Denis Hardy a réaffirmé, hier, les visées du Québec en matière de communications et profité de l'ouverture à la négociation de son homologue fédéral, Mme Jeanne Sauvé, pour y aller lui aussi d'une proposition de forme susceptible de permettre la reprise des pourparlers entre le gouvernement fédéral et les provinces sur cette épineuse question.

Prenant lui aussi la parole pour la première fois à titre de ministre des Communications pour exprimer la politique du Québec, M. Hardy a suggéré la mise sur pied d'un "groupe de travail" constitué de fonctionnaires des deux niveaux de gouvernement pour déterminer quelles revendications du Québec dans le secteur des communications entraîneraient des modifications à la constitution canadienne.

Rétroquant de toute évidence aux attaques de Mme Sauvé relativement à la "politique du tout ou rien" du Québec, M. Hardy a soutenu qu'en distinguant ainsi les revendications qui entraîneraient des modifications à l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique (AANB) de celles qui n'entraînent que des "clarifications" on pourrait plus aisément faire débloquer le dossier au niveau des ministres des Communications qui ne sont pas, de toute évidence, habilités à discuter des remaniements constitutionnels.

Une fois ce premier jalon franchi, a conclu le ministre québécois, il deviendrait alors plus facile de s'asseoir avec nos autres partenaires de la fédération pour discuter des points de transfert de juridiction. Ce premier travail de déblayage pourrait s'accomplir dans un délai très court (trois ou quatre mois) s'il faut en croire M. Hardy.

Moratoire

Quant à la querelle d'antennes de Rimouski et Mont-Joli, le ministre québécois réitére son offre de moratoire — faite lors de sa nomination au portefeuille des Communications en remplacement de M. Jean-Paul L'Al-

(Suite à la page A6, 3e col.)

Extraits des discours du ministre Denis Hardy

à la page A-5



Le calme règne en Argentine

— En dépit de nombreuses arrestations dont celles de plusieurs personnalités politiques, l'Argentine a connu hier une journée calme après le coup d'Etat de mardi comme en atteste ce soldat qui prend le temps de nourrir les pigeons. La junte militaire a interdit cinq partis politiques et le droit de grève a été suspendu. Quant à Mme Peron, on est sans nouvelles d'elle, mais les observateurs estiment que les militaires ne courront pas le risque d'en faire une martyre en la traduisant en justice. De source digne de foi, on croit savoir qu'elle serait envoyée en Espagne au cours de la fin de semaine.

Nos informations à la page C-13

Les parents pour la médiation

par Jean MARTEL

Dans un mémoire qu'ils ont présenté, hier, au gouvernement, les 55 comités de parents de la région de Québec ont formulé trois demandes relativement au conflit scolaire:

1) ils croient que le gouvernement devrait accepter la formation d'un conseil de

médiation qui aurait comme mandat d'aider les parties à s'entendre sur l'ensemble des clauses normatives;

2) ils s'opposent avec rigueur à l'imposition par le gouvernement d'un nouveau décret pour déterminer les conditions de travail des enseignants;

3) ils demandent au gouver-

nement d'intervenir sans délai pour que les négociations se poursuivent avec célérité et débouchent le plus tôt possible sur une convention collective négociée et signée.

Le document affirme que "les parents et la population en général ont de plus en plus l'impression que les parties syndicale et patronale ne veulent pas vraiment

negocier et en arriver à une entente, mais poursuivent plutôt des objectifs d'ordre politique ou idéologique et ce, au détriment des enfants".

"Nous sommes convaincus que l'imposition d'un nouveau décret, loin de répondre aux objectifs visés par les parents, contribuerait à

détériorer encore davantage la vie de l'école".

Au sujet de la médiation, le mémoire précise que le chapitre des salaires ne devrait pas faire partie du mandat du médiateur, si jamais celui-ci était nommé.

Enfin les comités de parents de la région de Québec

(qui va de Portneuf à Charlevoix et de la Beauce à Montmagny) invitent le gouvernement à repenser le mode actuel de négociations dans le secteur de l'enseignement et à rechercher une nouvelle formule qui réponde mieux aux besoins de l'éducation. Une commission d'étude devrait formuler des recommandations à ce sujet.

Avis de Convocation

Monsieur

Madame

Mademoiselle

Vous êtes par la présente convoqué(e) à l'Assemblée Générale Annuelle du Carnaval de Québec qui se tiendra le lundi 26 avril 1976 à 20h00 en les salles Duquesne et Jonquière de l'Auberge des Gouverneurs, Centre-Ville.

Conformément à la Constitution et aux Règlements du Carnaval de Québec, la procédure qui sera suivie pour les élections sera la suivante:—

33. "Il appartient aux anciens présidents de se constituer en comité de mise en candidature à la fin de chaque exercice pour recevoir les suggestions des membres et recommander à l'Assemblée Générale les noms des personnes qui pourraient faire partie du Conseil d'Administration. Le comité de mise en candidature doit faire parvenir aux membres de la corporation la liste des candidats qu'il recommande et des autres mises en nomination au moins cinq (5) jours avant la date de l'Assemblée Générale Annuelle."
35. "Dix (10) membres peuvent conjointement proposer des candidats dûment qualifiés. Ces propositions doivent être faites par écrit, signées par les membres faisant les propositions de même que par le ou les candidats proposés. Ces nominations doivent être adressées au Secrétaire, à l'adresse du siège social de la Corporation au moins quinze (15) jours avant l'Assemblée Générale Annuelle et transmises immédiatement au comité de mise en candidature."
36. "S'il y a plus de nominations qu'il y a de postes vacants, le Secrétaire prépare alors un nombre suffisant de bulletins de vote sur lesquels apparaissent, dans l'ordre alphabétique, les noms des candidats proposés. L'élection est alors faite au scrutin secret et les candidats élus sont ceux qui ont remporté le plus de votes. Pour être valide chaque bulletin de vote doit contenir autant de votes, ni plus ni moins, qu'il y a de vacances à combler."

L'ordre du jour de cette assemblée sera le suivant:

1. Mot de bienvenue
2. Lecture du procès-verbal de la réunion du 28 avril 1975
3. Rapport du président
4. Rapport du trésorier
5. Rapport financier
6. Questions
7. Nomination des vérificateurs
8. Election
9. Remise des trophées de la bougie
10. Ajournement
11. Présentation du nouvel exécutif
12. Allocation du nouveau président
13. Présentation du cadeau souvenir au président
14. Levée de l'assemblée

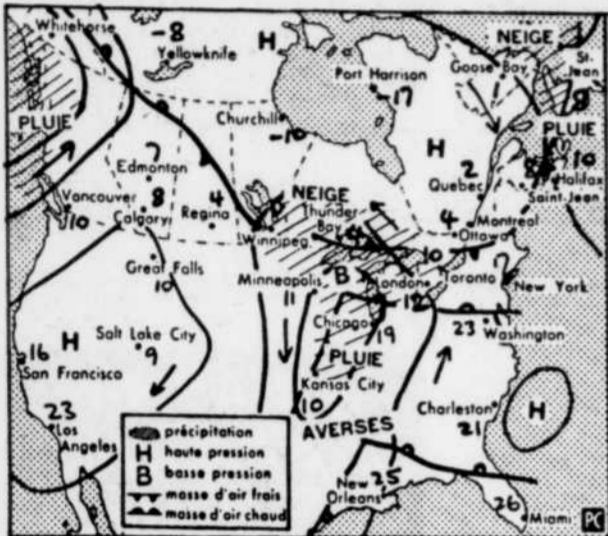
LE SECRÉTAIRE

YVAN CARON



CARNAVAL DE QUÉBEC INC.

la météo



MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour ce vendredi 26 mars 1976:

Une crête de haute pression est à l'origine du temps ensoleillé qui régnait aujourd'hui, au Québec. Une perturbation située à l'ouest des Grands-Lacs se déplacera vers le nord-est au cours des deux prochains jours. Les nuages auront déjà atteint l'ouest de la province, ce soir, et le golfe du Saint-Laurent, demain. Des averses accompagneront ce système, et les températures monteront.

Régions de l'Abitibi et du Pontiac-Témiscamingue. Nébulosité croissante, en fin d'après-midi, suivie d'averses. Demain: nuageux avec averses. Maximum aujourd'hui: 0 à 2. Minimum cette nuit: -2 à -4. Maximum demain: 4 à 6.

Régions de l'Outaouais et de Montréal. Nébulosité croissante, tôt en soirée, suivie d'averses. Demain: nuageux avec averses. Maximum aujourd'hui: 4 à 6. Minimum cette nuit: 0 à 2. Maximum demain: 8 à 10.

Région des Laurentides. Nébulosité croissante, en soirée, suivie d'averses. Demain: nuageux avec averses. Maximum aujourd'hui: 3 à 5. Minimum cette nuit: 0 à -2. Maximum demain: 7 à 9.

Régions de Québec, de Trois-Rivières et des Cantons de l'Est. Nébulosité croissante, tard en soirée, suivie d'averses. Demain: nuageux avec averses. Maximum aujourd'hui: 2 à 4. Minimum cette nuit: 0 à -2. Maximum demain: 7 à 9.

Régions de Chibougamau et de la Haute-Mauricie. Nébulosité croissante, en soirée, suivie d'averses. Demain: nuageux avec averses. Maximum aujourd'hui: -1. Minimum cette nuit: -4 à -6. Maximum demain: 4 à 6.

températures

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées hier dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Vancouver	4	10
Edmonton	-11	5
Calgary	-4	9
Regina	-3	2
Winnipeg	-10	3
Thunder Bay	0	1
Sudbury	2	4
Toronto	7	15
Ottawa	5	11
Montréal	4	10
Québec	-1	7
Fredericton	1	11
St Jean, N.-B.	2	1
Moncton	4	14
Halifax	1	9
Charlottetown	0	12
Sydney	-1	11
St John's T.-N.	-1	11
Chicago	5	18
Détroit	3	17
Boston	6	16
New York	8	18
Washington	12	19
Pittsburgh	8	16
Miami	21	24
New Orleans	16	24
Kansas City	7	23
Los Angeles	12	19
San Francisco	6	15

soleil

Lever	Coucher	Durée
5.35	18.08	12.33

marée

Haute	4h35	Haute	16h45
Basse	11h45		

La régionale de Tilly a annoncé hier que les cours dispensés dans ses écoles étaient discontinués jusqu'à nouvel ordre et que ses professeurs étaient suspendus jusqu'à l'obtention d'une injonction.

Elle a pris cette décision à la suite de la réception des conditions que posent les enseignants à l'ultimatum qu'elle leur avait lancé.

C'est au cours de leur assemblée de mercredi soir que les commissaires ont sommé les enseignants de remplir leurs tâches respectives et de respecter le décret tenant lieu de convention collective. Sinon ils seraient suspendus.

D'autre part, la même résolution des commissaires

autorisait un cabinet d'avocats d'entreprendre des procédures dans le but d'obtenir une injonction interdisant aux enseignants d'utiliser des moyens de pression dans les écoles.

A la suite de cela, les enseignants se sont réunis et ont répondu à l'ultimatum de la régionale en posant deux conditions à leur retour en classe.

La première indiquait le refus des enseignants de remettre les listes 22 (notes des élèves sur des formules particulières) tant qu'ils n'auraient pas une convention collective signée.

Dans la deuxième condition, ils énonçaient leur volonté de participer aux journées de débrayage du Front commun (deux par semaine au maximum).

Ce sont ces conditions que la régionale de Tilly juge inconciliables avec les exigences définies par le conseil des commissaires à l'assemblée de mercredi de cette semaine. C'est la raison pour laquelle elle discontinue son enseignement et qu'elle suspend ses professeurs jusqu'à l'obtention de l'injonction, ce qui pourrait se produire au cours de la semaine prochaine.

SURVEILLEZ LE SOLEIL DE SAMEDI ET LUNDI GRAND SPECIAL SUR SERVICE DE LIVRAISON

RESTAURANT *Napoli*

Coin boul. Charest et Langelier
Tél.: 529-0369

La Floride, c'est le soleil préféré des Québécois. Venez comme vous êtes: les 14 soleils sont les seules vacances-soleil garanties par AIR CANADA. Pas d'obligations! Un luxueux 747 décolle tous les jours à destination de Miami, pour un vol sans escale à partir de Montréal; et vous pouvez aussi aller à Tampa sans escale, presque tous les jours. En classe économique, on vous servira même un délicieux goûter en cours de route.

LA FLORIDE

Venez comme vous êtes, quand vous voulez.

Miami Beach

Suez Resort Hotel (IT-5AC-15L-257)

Très populaire auprès des Québécois, le Suez Resort Hotel vous offre une chambre climatisée avec salle de bains, réfrigérateur et téléviseur. Inclus dans le prix du circuit: transferts entre l'aéroport et l'hôtel, réception hebdomadaire et sac de plage.

2 semaines \$261*

(US) par personne
Transport aérien non compris.

Tampa

Causeway Inn Beach Resort (IT-5AC-15L-260)

Hôtel confortable où vous trouverez une chambre climatisée avec salle de bains. Compris dans le prix du circuit: transferts entre l'aéroport et l'hôtel, sac de plage, réception hebdomadaire, deux visites au Walt Disney World Magic Kingdom Theme Park, visite des Busch Gardens et du Greek Village.

2 semaines \$238.15*

(US) par personne
Transport aérien non compris.

*Le plan MAP (petits déjeuners et dîners) vous est offert dans ces hôtels. Les prix indiqués ont été établis sur la base de 2 personnes par chambre. Ils sont en vigueur jusqu'au 14 avril 1976 et peuvent être modifiés sans préavis. Consultez AIR CANADA ou votre agent de voyage au sujet des autres vacances-soleil économiques.

Pas d'obligations. Veuillez, s'il vous plaît, me faire parvenir le Guide-vacances "Les 14 soleils / la Floride — Hiver 75-76" (M-7530F)

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____
est mon agent de voyage.

Adresser à: le Guide-vacances, "Les 14 soleils / la Floride"
AIR CANADA, case postale 598
Montréal, Québec H3C 2T7

AIR CANADA

tiens, le tablier revient!

Twik pose en petite fille modèle... superpose comme il se doit à grands coups de tablier d'autrefois. Notre version exclusive fait ici un saut dans le coton rayé ou surfleuri... passe sagement de la robe au pantalon. De toutes les couleurs, en tailles petite, moyenne ou grande. \$22.

twik®
SIMONS
place de l'hôtel-de-ville / place sainte-foy





Monsieur Québec

par Yves Bernier

Un contrat qui n'est pas signé

Le maire Gilles Lamontagne a expliqué, lors de son émission à Télé-4, dimanche le 14 mars dernier, que les arrangements pris entre la ville de Québec et le Hilton-Place Québec Inc. (la corporation qui administre le Centre municipal des Congrès) faisaient que les pertes encourues dans l'opération du Centre sont absorbées par la corporation privée, alors que les profits sont partagés 50-50 entre la ville et le Hilton-Place Québec Inc. Ces arrangements sont avantageux pour la municipalité qui y retire en plus des taxes d'amusement intéressantes. Mais ce qui n'a pas été dit, c'est qu'il n'y a pas encore de contrat signé en bonne et due forme entre les deux parties. Il n'y a rien de grave en soi dans cette "technicalité", si les deux parties respectent leurs engagements, mais le contrat étant prêt et négocié depuis un certain temps, on ne comprend pas pourquoi il n'a pas encore été signé. Si ce n'est qu'un oubli ou si les signataires n'ont pas encore pu se rencontrer au même endroit, à la même heure pour parapher le document parce qu'ils sont trop occupés, que cela soit expliqué. Après tout, s'il n'y a rien de louche dans cette affaire, nous ne voyons vraiment pas pourquoi tout cela retarde.

Nouvel exécutif



M. Raymond Lévesque

L'Union typographique de Québec (local 302), une filiale de l'Union typographique internationale, vient d'élire son nouvel exécutif pour les deux prochaines années. C'est M. Raymond Lévesque, du service de photocomposition au SOLEIL, qui a été élu président. M. Michel Plante est secrétaire-trésorier, M. Thomas Lévesque est élu secrétaire-archiviste, et M. Armand Simard a été réélu sergent d'armes. Le local 302 regroupe 475 membres au SOLEIL, au Progrès du Saguenay, à Chicoutimi et aux Entreprises Immobilières d'Alma, au Lac Saint-Jean.

La cervelle de veau

Ceux qui ne sont plus très jeunes et les gourmets connaissent sûrement la cervelle de veau que préparait nos mères, les "jours maigres". Ce morceau de choix, avec vinaigrette ou cuit dans le beurre noir agrémenté de câpres et d'une tranche de citron, on peut le déguster avec ravissement dans un seul restaurant à Québec (à notre connaissance, c'est le seul endroit où ce plat est indiqué sur la carte), et c'est Au Vieux Québec, 66 rue Saint-Louis. C'est le chef Michel qui vous prépare la cervelle comme entrée à un bon repas (essayez les escalopes de veau) qui ne vous coûtera pas les yeux de la tête (\$1.35 pour la cervelle).

"Moi j'reboise"

Le ministère des Terres et Forêts vient de lancer une vaste

campagne d'information et de publicité, dans le but de sensibiliser les propriétaires de boisés privés à l'importance de reboiser les terres impropres à l'agriculture. Cette campagne dure jusqu'au 4 avril, et s'appelle "Moi, j'reboise". Dans les journaux, vous pourrez trouver un coupon-réponse qui vous permettra d'obtenir gratuitement des plants de conifères. Le MTF a mis en disponibilité 55 millions de plants pour cette campagne.

Le papier de plomb

La compagnie Imperial Tobacco nous avise que la vieille rumeur voulant que l'on puisse collectionner des milliers de paquets ou de cartouches de cigarettes vides ou des centaines de livres de papier de plomb pour les échanger contre des chaises roulantes, appareils orthopédiques de toutes sortes, etc. semble reprendre vie au Québec. Malheureusement, ces choses n'ont aucune valeur d'échange. Ne collectionnez pas ces choses inutilement, personne ne vous les échangera.

A Sainte-Foy

Opération "Alpin"

Tout d'abord, il y a, demain de 10h à 15h, l'Opération "Alpin", où tous les skieurs sont invités à se rendre au Centre de ski de la municipalité, coin Myrand et Chapdelaine. C'est comme l'opération Volcan: vous pourrez faire identifier vos skis contre le vol. Deux policiers seront sur les lieux pour fournir les burins et les renseignements nécessaires. Le numéro burin sur vos akis sera celui de votre permis de conduire ou de celui d'un membre de votre famille.

Macramé

Puis, il y a une exposition de macramé, de François Desreault, et de porcelaine et email, de Laurianne et Charles Roy, du 27 mars au 4 avril, à la Bibliothèque municipale.

Le respect de la Vie

L'organisation pour Le Respect de la Vie offre un cocktail-bénéfice, demain soir, dans la salle de bal du Château Frontenac, où seront invités plusieurs personnalités du monde médical, opposés au principe d'euthanasie. Si vous voulez passer une soirée agréable en plus de contribuer à financer la lutte contre les abus de la société vis-à-vis la vie humaine, rendez-vous à la soirée, il vous en coûtera \$5 pour boire et goûter au buffet.

Projets de restauration: une impasse pour la population de Saint-Sauveur

par Benoit ROUTHIER

La population de Saint-Sauveur est dans un cul-de-sac avec les programmes de restauration de la ville de Québec: ou la restauration se fait et 50 pour 100 des gens doivent quitter le quartier parce que trop onéreuse; ou la restauration ne se fait pas et c'est l'opération "bulldozer" qui va chasser le monde.

C'est ce qui ressort d'une conférence de presse, tenue hier, par le Comité des citoyens du quartier Saint-Sauveur.

Le groupement populaire entend d'ailleurs sensibiliser la population sur le sujet en tenant une assemblée publique le 1er avril au Cengre Mgr Bouffard.

Les porte-parole du comité, MM. Michel Desrochers, Michel Bédard et Maurice Dompierre, ont fait voir qu'après trois ans la restauration s'avère "un projet rachitique et avorton".

La restauration est un échec, disent-ils en substance, et ça s'explique entre autres par le fait que le maire de Québec est toujours d'accord avec une véritable rénovation-bulldozer qui était impossible ces années-ci faute de moyens financiers.

Lenteur et manque d'argent

Au mois d'août dernier, selon les porte-parole, la restauration n'aurait porté que sur une quinzaine de maisons malgré quelque 130 demandes touchant 390 logements, dans Saint-Sauveur Sud. Ce n'est que le 18 de ce mois-ci que le maire fut autorisé à signer l'entente avec la Société d'habitation de Québec (SHQ) permettant l'application de la subvention de 25 pour 100 dans Saint-Sauveur Nord, soit huit mois après que le programme de restauration de cette zone eut été voté au conseil municipal.

A ces lenteurs s'ajoute un manque d'argent. La SHQ a autorisé un budget de \$3,000,000 comparativement aux \$8,000,000 demandés par la ville pour la restauration cette année. Le gouvernement fédéral n'a encore versé aucun montant 20 mois après la signature d'une entente avec le gouvernement provincial. Puis deux arrêtés ministériels datant du 10 octobre 1975 et du 11 février 1976 réduisent les subventions à la restauration. Ce manque d'argent explique aussi en partie le fait que la restauration soit à un point mort dans Saint-Sauveur.

Il y a encore d'autres explications dont les exigences des inspecteurs.

Selon le Comité des citoyens de Saint-Sauveur, les "exigences intempestives" des inspecteurs font que les coûts de la restauration deviennent prohibitifs pour plusieurs citoyens.

Obliger des propriétaires à installer des coupe-feu au plafond ou ne pas tolérer la moindre dénivellation du plancher sont deux exemples de ces exigences qui dépassent celles du

Code du logement. Les "règles de l'art" et "l'esthétique", les citoyens de Saint-Sauveur n'ont pas le moyen de payer ces fantaisies si l'on pense que 55 pour 100 d'entre eux vivent au-dessous du seuil de pauvreté, d'expliquer les porte-parole du Comité des citoyens du quartier.

Il n'en demeure pas moins que, malgré tous ces blocages, la restauration demeure obligatoire. En 1979 ou 1980, selon le programme, les propriétaires doivent être en conformité avec les dispositions du Code du logement de la ville de Québec. Sinon, la ville s'est donné divers moyens d'intervention: faire faire les travaux et envoyer la facture au propriétaire; imposer des amendes, un refus de payer pouvant conduire à la prison; faire évacuer le logement, démolir.

Si le délai n'est pas retardé, dit le Comité des citoyens, la restauration risque de coûter trop cher pour la moitié de la population.

Par contre, si elle ne se fait pas, c'est la rénovation-bulldozer qui guette les gens.

Choix politiques à dénoncer

Les porte-parole du Comité des citoyens de Saint-Sauveur disent que la ville devrait mettre toutes ses énergies au développement de la formule coopérative puisqu'elle "est la seule viable en réalité".

Ils demandent un transfert d'argent en faveur de nouveaux programmes de restauration domiciliaire.

C'est alors qu'ils dénoncent les choix politiques contenus dans le programme des dépenses capitales 1975-1978 de la ville.

Un effort financier considérable est prévu pour l'aménagement des berges de la rivière Saint-Charles (\$1,770,000); la création de nouvelles routes (\$710,000); et stationnements (\$2,626,000); pendant qu'on prévoit seulement \$800,000 pour la restauration.

Ce sont ces sommes que le Comité des citoyens veut que la ville utilise pour des fins de restauration.

Enfin, le groupement populaire dit qu'il ne faut pas se leurrer en considérant les \$7,000,000 prévus pour l'amélioration de quartiers. Ce total, pense-t-il, contient des sommes que la ville aurait dû dépenser de toute façon entre autres pour différents travaux de voirie.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Les autorités municipales de Québec devraient privilégier la formule coopérative dans la restauration du quartier Saint-Sauveur, selon le Comité des citoyens du quartier.

Le zonage autorise la construction d'immeubles multifamiliaux aux Saules

par Louis TANGUAY

Le nouveau règlement de zonage des districts Les Saules, Neufchâtel, Duberger et Charlesbourg-ouest ne modifie en rien les possibilités de construction d'immeubles multifamiliaux à l'angle des rues Banville et du Joybert, dans le quartier Les Saules.

En effet, a déclaré hier le conseiller du district M. Romain Langlois, le règlement 70 adopté en 1965, autorisait déjà la construction des immeubles qui seront érigés dans ce secteur.

Dans une lettre accompagnée d'une pétition signée par une centaine de résidents du secteur, certains propriétaires se sont plaints aux autorités municipales de la perte de tranquillité et de la dévaluation de leurs maisons unifamiliales qui découleront selon eux de la construction des nouveaux édifices.

Ils déplorent en outre de ne pas avoir été informés du changement de règlement de zonage lors de l'adoption du règlement 2272 du conseil de ville, en mai 1975.

Le conseiller Langlois a par ailleurs rencontré de façon officielle quelques-uns des intéressés avant que

la pétition ne parvienne à l'hôtel de ville, et s'était alors dit prêt les aider à étudier la question plus en profondeur et à faire entendre leurs raisons de mécontentement, si nécessaire.

Il se dit toutefois déçu du ton de la lettre envoyée au maire Gilles Lamontagne et surtout du fait qu'elle n'ait pas été signée par ceux qui ont fait circuler la pétition et qui auraient pu servir d'interlocuteur aux autorités municipales.

Malgré cela, il a organisé une rencontre avec un représentant du service d'urba-

nisme de la ville pour fournir à quelques intéressés les explications dont ils peuvent avoir besoin.

Règlement 2272

Quant au manque d'information préalable, M. Langlois a ajouté que des avis publics ont été publiés dans les journaux lors de l'adoption du règlement de zonage.

Mals de toute façon, dit-il, le nouveau règlement ne change rien au statut de la zone où les protestataires s'opposent à la construction de 16 immeubles abritant environ 400 logements.

Ce type de construction y était déjà permis par le règlement de zonage antérieur et des conciergeries de trois

étages et demi ont déjà été construites en bordure de la rue Banville.

Ce développement d'édifices multifamiliaux peut donc se poursuivre vers le secteur

des maisons unifamiliales mais avec une densité décroissante, la hauteur des immeubles devant diminuer de façon à ne pas provoquer de rupture brusque à la limite de la zone des maisons privées.

ANNONCE

Régime Naran d'amaigrissement à domicile.

Le régime Naran vous aide à vous débarrasser de vos livres superflus de graisse, et ce sans que vous ayez à sortir de chez vous. Un tel régime est économique et facile à suivre. Rendez-vous d'abord à la pharmacie et demandez le régime amaigrissant Naran. Chaque emballage contient tous les détails, quant au mode d'emploi, il est clairement décrit sur l'emballage. Vous n'avez qu'à verser la formule liquide dans un contenant d'une chopine, puis à ajouter du jus de pamplemousse jusqu'à la pleine mesure. Deux collations à sucre suffisent, deux fois par jour, selon vos besoins. Absorbent toutefois le supplément vitaminique inclus et rendez-vous en ce régime alimentaire quotidien à faible teneur en calories.

Dès le premier essai, vous saurez qu'il s'agit là de la meilleure façon, car le plus simple, de diminuer votre embonpoint et de vous redonner grâce et vitalité. Coo, menton, bras, hanches, poitrine, mollets et chevilles reprendront bonne forme, par suite de la perte de poids excédentaire et des poches superflues de graisse. Si vous ne retirez pas entière satisfaction au premier essai, retournez-vous la boîte vide: nous vous le remboursons. Citez donc pour la méthode facile que plusieurs personnes ont déjà expérimentée avec succès. Voyez vous-même avec quelle rapidité les boursoffures disparaissent et le regain de bien-être qui en résulte. Vous conservez votre apparence de jeunesse, votre entraînement et votre vitalité.

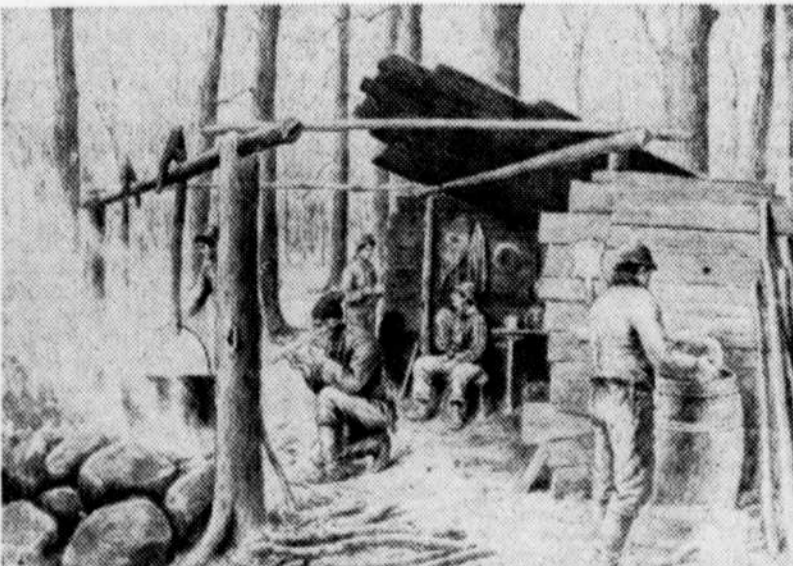
- 1,400 PIEDS CARRES
- ECLAIRE ET CHAUFFE
- CENTRE-VILLE
- LIBRE IMMEDIATEMENT
- TRANSFORMABLE EN BUREAUX

Prix à discuter sur les lieux. Visible le jour seulement, du lundi au vendredi.

S'adresser à Roger Tremblay

LE SOLEIL

Québec, Qué. - Tél. 647-3241



Ah! le bon temps

Cette célèbre gravure de Massicotte nous fait voir jusqu'à quel point certaines activités agricoles se sont améliorées depuis le temps de nos ancêtres. On est loin, dans cette scène, des installations ultra modernes avec un système de tuyaux en plastique et de pompes pour la cueillette de l'eau d'érable: des poêles avec des bassins en acier inoxydable pour le bouillage, etc... Mais, il n'en reste pas moins que la même joie, la même humeur sont toujours de rigueur à la cabane à sucre.

10,000 PIEDS CARRES
BUREAUX
à louer
centre-ville
air conditionné
décorés à neuf

Montreal Trust COURTIER
JEAN-ROCK GAGNON
687-0596

FXG COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL
1660 BOUL. DE L'ENTENTE
QUEBEC

NOUVEAU PROGRAMME -SEPTEMBRE 1976- AMENAGEMENT D'INTERIEURS -PROGRAMME 570.03-
Cours professionnel de trois ans (niveau collégial)

CONDITION D'ADMISSION
Etre détenteur d'un Certificat Secondaire V
DATE LIMITE D'INSCRIPTION
5 avril 1976

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC:
Bureau du Registraire
Tél: 688-8310 Poste 234

l'éditorial

La négociation avec le Front commun

L'état chaotique dans lequel est plongée la fonction publique et para-publique de la province à l'occasion des négociations du Front commun intersyndical subira, au cours de la semaine prochaine, une ronde de négociations accélérée promise par le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent. Celui-ci écarte donc pour le moment une loi spéciale visant à mettre fin à une situation chaque jour plus intolérable dans les hôpitaux et les écoles. La loi spéciale n'est toutefois pas éliminée. Comme en 1972, le gouvernement devra décréter le retour au travail, à des conditions fixées, lorsqu'il considérera atteint le point de paralysie dans les secteurs jugés essentiels (par lui et par la population).

A mesure que les négociations actuelles se poursuivent on constate, encore une fois, que toute grève ou les harcèlements qui s'y apparentent, dès qu'ils se prolongent quelque peu dans les services publics n'y prennent plus figure de moyens de pressions normaux. Sous l'effet de l'opinion publique, le gouvernement est alors contraint d'imposer un décret ordonnant le retour au travail dans les services essentiels.

Ceux-ci prennent une singulière extension lorsqu'ils s'appliquent aux enseignants. On est de la sorte amené à constater que dans la fonction publique et para-publique, la syndicalisation et son corollaire normal, la grève, sont sujettes à des limites plus restreintes que dans le secteur privé. N'y a-t-il pas alors quelque hypocrisie à reconnaître le droit de grève dans

les services publics quand on sait pertinemment que ce droit ne pourra s'exercer dans toute son ampleur; dès que la grève devient véritablement opérante, c'est-à-dire paralyse les services affectés, il faut y mettre fin.

Mieux vaudrait en pareille occasion limiter franchement le droit de grève, l'assortir de conditions qui le rendrait difficile dans les services importants et inexistant dans les services essentiels, la notion de services essentiels étant par ailleurs fluide à définir. Mais enlever la grève signifie qu'il faut la remplacer par d'autres mécanismes. A la veille de répéter l'expérience traumatisante de 1972, qui avait conduit les dirigeants des centrales syndicales en prison, le gouvernement paraît convaincu — ce n'est pas trop tôt — qu'il faut réviser les mécanismes de relations de travail dans la fonction publique, comme vient d'en témoigner le ministre Parent.

Il apparaît maintenant, à la lumière des expériences passées et qui sont en train de se renouveler cette année, que le gouvernement Lesage en accordant le droit de grève dans la fonction publique et para-publique a surestimé la responsabilité des centrales syndicales. Il pensait que celles-ci utiliseraient sobrement leurs droits nouveaux. Or, ceux-ci ont coïncidé avec une période de transformation rapide des institutions et de la mentalité au Québec, moment peu favorable aux attitudes mûries et responsables.

Au contraire, les centrales syndicales ont assaisonné leurs revendications d'une guerre idéologique; elles ont profité des nouveaux droits acquis pour chercher à "abattre le système". On peut retrouver la caricature de cette attitude dans la CEQ dont les dirigeants donnent volontiers dans un charabia marxisant, qui n'est pas de nature à encourager l'exercice normal des droits syndicaux dans un secteur aussi délicat que l'enseignement.

Il est inacceptable que, tous les trois ans, les malades des hôpitaux deviennent l'objet de harcèlements, que les étudiants soient privés de cours, soumis à un enseignement à rabais, méthodes qui entrent dans les moyens de pression de ces secteurs syndiqués. A tel point que cette année, dans ce contexte, l'enseignement est devenu lamentable, que les étudiants sont menacés de perdre leur année scolaire. Aucune société le moins organisé ne peut tolérer une telle situation. Il s'agit là d'abus manifestes de la liberté.

Il faut donc profiter de l'expérience présente, suffisamment douloureuse, pour repenser les relations de travail dans ces secteurs. On sait globalement ce qu'on peut y faire et ce qu'on ne peut pas y faire. Il est impensable, par exemple de retirer le droit d'association syndicale. En revanche, il n'est pas impensable d'y régler plus rigoureusement le droit de grève. Il faut prendre les centrales syndicales pour ce qu'elles sont. Il ne faut pas trop compter sur elles pour n'utiliser la grève ou les harcèlements

seulement comme un recours ultime et délicat dans les services importants. C'est précisément dans ces services que la grève devient un atout quand on veut abattre le système.

La Commission d'étude à laquelle songe le ministre Parent n'aura pas finalement trente-six choix. La conciliation, la médiation, sont des moyens intermédiaires pouvant favoriser les compromis, mais leur efficacité est limitée, comparée aux effets massus de la grève. Comment remplacer celle-ci dans les hôpitaux et les écoles, sans léser les syndiqués? On songe encore une fois à l'éternel arbitrage obligatoire, justement considéré avec suspicion puisqu'il entrave le libre jeu des tractations entre les parties. Mais précisément, ce libre jeu ne peut pas s'exercer dans certains domaines. Aussi bien le reconnaître franchement et adopter, par voie de conséquence, les mécanismes qui seraient ailleurs boiteux.

Certes, les syndiqués ne veulent pas se faire fixer, en fin de compte, des conditions de travail par une tierce partie. Le gouvernement, de son côté, prétend qu'il ne saurait s'en remettre à des arbitres non élus qui disposeraient de la masse salariale. Chacune des deux parties devra toutefois accepter une solution de ce genre. S'il y a en ce domaine, dans le contexte québécois, mieux que l'arbitrage obligatoire qu'on en fasse la preuve, autrement ce sera la pagaille tous les trois ans. Dans ce cas, c'est la population qui tout simplement ne marchera plus.

Gilles BOYER

l'opinion des lecteurs

Méli-mélo marxiste-léniniste

Lundi le 8 mars 1976 à partir de 17 heures, s'est tenue la journée internationale des femmes à l'école Roc-Amadour dans le quartier Limoilou. J'ai appris cette information grâce au bon soin d'Hélène Biron, recherchiste à l'émission "Bonjour chez vous" de CBV, puis grâce à un rappel de CKRL-MF. Comme je m'y suis rendu vers 20 heures, je n'ai pu participer aux ateliers. En attendant la pièce de théâtre "A bas les mesures Trudeau", j'ai pu m'informer aux divers kiosques.

Au premier kiosque, le journal "En Lutte" et ses diverses publications y étaient exposés. C'est là que j'ai pu entendre parler des luttes du prolétariat et des déviations "économistes" du parti dans sa version antérieure. L'allure de mon interlocuteur, pas prolétaire pour deux sous, me faisait penser à un prosélyte qui vient de recevoir la lumière divine selon l'évangile marxiste-léniniste.

Au second kiosque, j'ai pu rencontrer deux représentants du Centre chilien "Pablo Neruda". Ma solidarité pour le Chili d'Allende m'a fait acheter la brochure et un poster. Maigre façon de contrer la collaboration université Laval — ACDI — régime Pinochet.

Au troisième kiosque, ce sont des militantes de la CEQ qui nous invitent à lire quelques dossiers: "La femme dans la société", "Le droit au travail", "Les garderies", "Les congés de maternité". On y trouve aussi des exemplaires de "Ligne directe" publiés par la CEQ en particulier les numéros

spéciaux "Militante". En fait, une information bien présentée et axée sur la femme (enfin!).

Le dernier kiosque n'était lié à aucun groupe, du moins dans sa présentation. Son objectif était de faire prendre conscience aux femmes que leur surconsommation de soins médicaux et de médicaments, qui profitent à un groupe professionnel bourgeois et aux multinationales de la pharmacie, peut être grandement diminuée par une meilleure connaissance et une prise en charge de leur corps.

Avec quarante minutes de retard, la pièce fut enfin présentée après un court exposé sur l'historique de cette journée et sur les récentes luttes et les solidarités acquises grâce à des groupes de femmes tels ceux de Thetford, Joliette, Longueuil.

Une dizaine de garçons et filles dont l'âge moyen ne devait guère dépasser la vingtaine vinrent nous présenter les horreurs du capitalisme bourgeois face à la beauté pure et angélique du prolétariat éclairé par les lumières du marxisme léniniste révolutionnaire. Que c'était beau et touchant. On se serait cru il y a vingt-cinq ans dans une salle paroissiale où l'on mettait en évidence l'horreur des vices, tels l'ivrognerie, la luxure et le blasphème face à la vie vertueuse et de prière d'une mère de famille nombreuse. Dans les excès, l'extrême gauche révolutionnaire rejoint rapidement l'extrême droite.

Après ce spectacle ponctué de chants et de la présentation d'un

drapeau révolutionnaire, vint ce que l'on a appelé pour la forme une plénière. En fait, on nous invitait à dire en coeur que la vérité de la pièce nous avait éblouis et qu'enfin nous avions compris qu'il fallait joindre le rang du parti révolutionnaire marxiste léniniste. L'expression du moindre désaccord était vite rabrouée par des membres bien catéchisés du parti, habilement distribués dans la salle.

Avant été actif dans de nombreuses organisations, j'ai eu l'occasion de voir de multiples tentatives de manipulation d'une foule ou d'une assemblée. C'est la première fois que je vois un groupe, essayer de faire passer un sapin de cette dimension. Le projet collectif pour une classe ou pour un peuple c'est autrement plus sérieux que de réciter une série de phrases stéréotypées apprises dans des réunions catéchétiques.

Enfin, j'en arrive à mon titre et mon propos principal. Dans toute cette journée, c'est finalement les femmes qui sont perdantes (si on exclut l'information sur la prise en charge de leur corps), un groupuscule (fortement masculin) a récupéré ce qui me semblait un événement très intéressant. En conclusion, l'ennemi numéro un, c'est bien la société y inclus les groupuscules récupérateurs de gauche. A quand "la journée des humains" mâles et femelles politisés mais pas endoctrinés, échangeant sur leurs problèmes spécifiques.

Marcel Baril, professeur, Physique, Cité universitaire

L'achat d'armes à feu

M. le rédacteur en chef,

Je tiens à répondre à l'article (LE SOLEIL, du mardi 2 mars 1976) le plus hypocrite et réactionnaire que vous ayez publié depuis longtemps, sous la plume (je devrais dire la gachette) de monsieur Bellemare.

D'après lui, et M. Whiteside, la liberté serait présente dans le fait d'acheter une arme à feu, sans contrôle. C'est une idée très primaire de la liberté et c'est peut-être un moyen de parler d'autre chose que de restrictions contre l'avortement, fondamentalement relevant de la liberté individuelle.

Parlant des questions très personnelles qui seront posées aux personnes désireuses d'acheter un fusil, monsieur Bellemare se révolte. En effet, tout homme (ou femme) alcoolique, mentalement

malade, consommateur de drogues, devrait continuer à acheter en toute liberté (?) un engin de mort (spécialement entre ses mains... tremblantes) pour la communauté humaine.

Il va sans dire que je condamne vivement le massacre des derniers animaux du Canada (du monde?) par ces déséquilibrés mentaux (sexuels) que sont les chasseurs qui ne tuent que par plaisir; je ne dis pas "par sport" pour ne pas salir ce mot.

J'espère que le contrôle des armes à feu, emmènera selon les termes de monsieur Bellemare, les massacreurs "honnêtes" de notre faune nationale.

Si ces gens-là s'organisent pour perpétuer une situation indigne d'une société qui se veut responsable, je profite de cette lettre, qui j'espère sera publiée, pour appeler les person-

nes dégoûtées par la criminalité galopante, à supporter le contrôle des armes à feu, tout imparfait qu'il soit.

D.A. Mayeras
131, rue St-Charles
Neufchâtel

Professeurs à l'école

Juste un mot pour féliciter les professeurs de la régionale Orléans, spécialement ceux de la polyvalente Ulric Huot, le couvent de Courville et l'école Commandeur Desjardins puisque mes enfants y sont.

Contrairement aux milliers d'autres élèves, ils ont pu recevoir presque tous leurs cours et sont très fiers de leurs professeurs.

Peut-être que ces professeurs ont un sentiment humanitaire plus profond que leurs confrères auxquels je conseille de suivre l'exemple.

Continuez messieurs et mesdames les professeurs en vous admirant.

Mme Rachel Jézéquel
880, boul. Raymond
St-Thérèse de Lisieux



Lettre ouverte à monsieur Rouleau

J'ai une confession à vous faire. Je vous aime bien. Même que je vous aime beaucoup quand je vous entends parler. Souvent même, quand je vous écoute parler.

Depuis quelques années que je vous connais, je vous ai observé, j'ai cherché à comprendre. Comment pouviez-vous et pouvez-vous encore, me fasciner et me désappointer, tout à la fois, dans un même élan! Et c'est comme ça depuis notre première rencontre. Autant nous avons pu être alliés autant vous avez pu me considérer comme un opposant encombrant. Nos relations ont toujours été fondées sur ce paradoxe méfiant.

Votre dernière intervention aux assemblées annuelles du Mouvement Desjardins fait partie de ces moments de fascination. Je pense particulièrement à l'affaire de Tricofil et de tout ce qui entoure celle-ci. Serait-ce qu'accumulé au mur, Alfred Rouleau révèle sa vraie nature? Le masque de politicien extrêmement habile, d'un talent sûr, tombe?

Il me semble finalement que vous êtes toujours, au fond de vous-même, un homme révolté. Vous vous êtes promis il y a bien longtemps, de prendre votre revanche contre ce système qui vous forçait de prendre le

chemin de n'importe quel "travail", qui vous forçait surtout à abandonner trop jeune le chemin de l'école. Votre cheminement depuis aura été d'apprendre par tous les moyens et de battre le système de la même façon. Votre expérience semble vous avoir appris que vous ne pouvez compter que sur vous-même. Vous êtes resté méfiant. Ainsi vous vous demandez en ce moment, quelle peut bien être mon arrière-pensée en vous écrivant tout cela.

Mais je suis sincère. Je ne connais pas les détours. Sans cette maudite méfiance, d'ailleurs, nous serions encore ensemble. Je veux dire, à la même place, car, au fond, nous sommes toujours ensemble.

Ce qui m'amène à vous dire ces choses aujourd'hui c'est que vous venez de démontrer que vous détenez la clé la plus importante pour notre indépendance économique et politique. Je dis souvent que la coopération est le seul espoir d'un certain Québec authentique.

L'exemple de Tricofil et l'intercoopération essentielle qui sous-tend l'intervention de notre seul centre de décision québécois en est une illustration probante bien que modeste.

Le budget de dépenses déposé hier à l'Assemblée nationale ne contient pas un seul cent pour la Régie des installations olympiques ou pour le déficit de \$900 millions qui s'accumule dans le cadre du projet olympique.

J'ai toujours dit que placé devant le choix entre le poste que vous détenez et celui de Bourassa, je choisirais la direction du Mouvement Desjardins. Le premier ministre du Québec n'étant qu'un tout petit gérant des intérêts étrangers. Il nous traduit les décisions de New York.

Je ne dis pas qu'avec \$6 milliards on peut tout faire. Mais je suis convaincu qu'avec un peu d'agressivité le système coopératif peut aller chercher tous les milliards nécessaires. C'est notre seul moyen de reprise en main de nos affaires, c'est aussi le nouveau contrat social qui est la seule raison d'être de l'indépendance du Québec.

Je ne veux plus qu'il y ait de malentendu, c'est pourquoi j'ai décidé de faire autre chose, pour une fois, que de vous critiquer et de vous féliciter publiquement pour vos prises de position récentes.

Croyez bien, monsieur Rouleau, en ma considération distinguée et à la prochaine "chicane".

Robert Giroux
Ex-secrétaire des
Caisses populaires Desjardins

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Redacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:
Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

la page cinq

document

Les volontés du Québec en matière de communications

Le ministre des Communications du Québec, M. Denis Hardy, a donné la réplique à son collègue fédéral Mme Jeanne Sauvé, hier, devant les membres du Publicité Club de Montréal. Reprenant l'essentiel de la position québécoise déjà défendue par M. Jean-Paul L'Allier, M. Hardy a soutenu qu'on pouvait faire avancer le dossier des communications sans nécessairement toucher à la constitution...

Jusqu'à maintenant, le Québec, par son originalité a joué un rôle spécial et a constitué une valeur authentique pour le Canada tout entier. Il importe donc dans l'intérêt même du Canada — et vous me permettrez d'insister sur ce point — que la culture québécoise soit dynamique, se renouvelle et s'épanouisse.

Il n'y a pas quatre chemins; aussi longtemps que nous ne nous serons pas entendus sur les principes sous-jacents à une clarification éventuelle des juridictions en matière de communications, il sera vain de croire que nos efforts puissent être constructifs tant dans l'intérêt du Québec que dans celui du Canada.

Est-ce à dire, comme le laissent entendre les milieux fédéraux, que l'on doit centraliser les décisions à Ottawa en matière de communications afin d'assurer l'unité du pays? Est-ce à dire que la position du Québec serait dès lors un danger, une menace pour le fédéralisme canadien et l'unité de notre pays? Certainement pas!

Il m'apparaît en effet qu'il faut bien distinguer entre unité nationale et uniformité nationale. J'avancerais même que la centralisation des pouvoirs de décision au nom de l'unité nationale constitue à coup sûr un facteur très important de dissension et d'éclatement.

Ce sentiment d'appartenance à la collectivité québécoise tient aux caractéristiques propres au Québec, à son évolution, à sa langue, à sa culture et au danger réel et grandissant d'assimilation sous le couvert d'une meilleure intégration ou d'une plus grande unité nationale. En tant qu'incarnation du vouloir vivre collectif des Québécois, le gouvernement du Québec se doit de voir à la sauvegarde et au développement de ces caractéristiques. Il est donc dans la logique des choses que le gouvernement du Québec soit le premier centre de décision sur l'ensemble du secteur des communications sur le territoire du Québec.

Autant j'insiste pour que le gouvernement du Québec soit représentatif des citoyens, de la culture, des coutumes et de la manière d'être et de vivre de la majorité québécoise, autant il m'apparaît important que le gouvernement fédéral possède cette même représentation sur les plans national et international. Il s'agit là de deux objectifs qui peuvent être réalisés conjointement et simultanément. C'est avec ceci à l'esprit que le gouvernement du Québec a élaboré sa politique de communications.

1— les télécommunications le téléphone

Au Québec, la situation est différente. Nous vivons depuis 1882 une situation de juridiction partagée en vertu de laquelle la société de téléphone desservant la plus grande partie de la population — environ 90% des abonnés, 10% du territoire — est sous le contrôle du fédéral, tandis que les autres sociétés de téléphone desservant la plus grande partie du territoire — 90% du territoire, 10% des abonnés — est sous juridiction provinciale. Dans un tel contexte, on devine facilement qu'il est extrêmement difficile, voire impossible, de planifier le développement du secteur téléphonique au Québec, qui est

une des responsabilités que j'assume en ma qualité de ministre des communications.

Je vous mentionne en passant que cette difficulté est accrue par les objectifs différents que poursuivent les organismes de réglementation provincial et fédéral en la matière. Du côté fédéral, la commission canadienne des transports utilise des critères strictement économiques dans l'application de la réglementation aux sociétés sous sa juridiction dont Bell Canada. Du côté provincial, la régie des services publics associe les objectifs sociaux et les objectifs économiques dans l'application de sa réglementation. Par exemple, les services à caractère essentiel (service de base aux abonnés) doivent être épargnés, dans la mesure du possible, de majorations tarifaires substantielles; le corollaire évident veut que les services de luxe supportent une plus grande partie des majorations tarifaires.

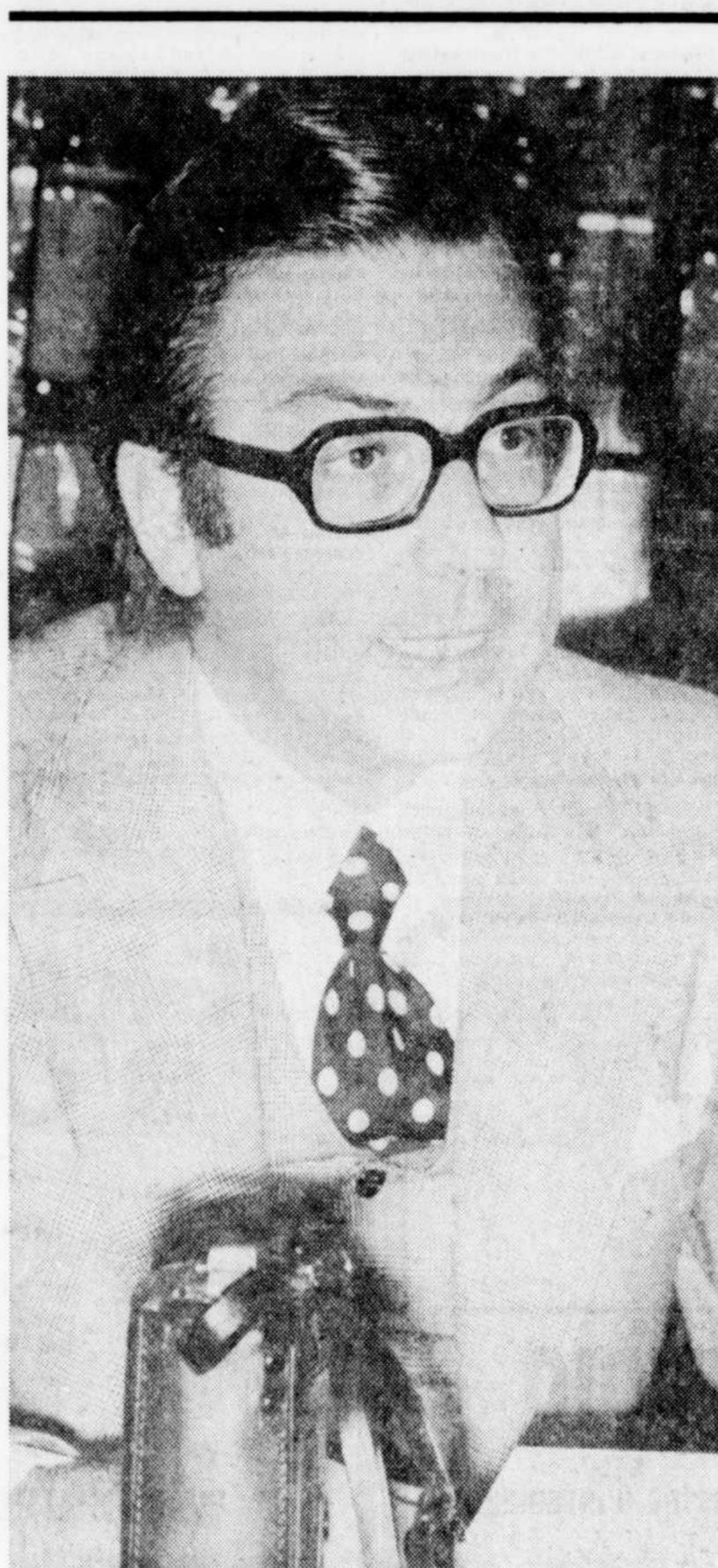
Une planification du service téléphonique implique bien sûr l'utilisation du mécanisme de l'inter-financement des zones à forte densité de population envers les zones à faible densité et de l'interurbain en faveur du service local. Or, pour ce faire, il est absolument impératif que l'Etat québécois puisse réglementer l'ensemble téléphonique sur son territoire, cela, afin de pouvoir fournir un service d'équale qualité à tous les citoyens du Québec, dans la mesure du possible.

La nécessité de réglementer ces activités afin que l'intérêt public soit protégé et parce qu'il s'agit d'un service public est manifeste. Toutefois, la situation actuelle non seulement ne nous permet pas de réglementer l'ensemble du service téléphonique sur le territoire québécois mais encore nous cause beaucoup de difficultés, tout comme à l'Ontario, à obtenir de l'organisme de réglementation fédéral les données qui nous permettraient de mieux connaître la situation véritable de la principale compagnie de téléphone opérant sur nos deux territoires, Bell Canada.

Dès lors, logique à l'égard des objectifs, le Québec revendique la modification complète du système de contrôle sur la compagnie Bell Canada et demande que cette compagnie soit soumise à la seule réglementation du Québec en ce qui concerne ses activités sur le territoire québécois. Une telle solution soumettrait toutes les activités téléphoniques au contrôle provincial, ce qui est pratiqué dans six provinces du Canada à l'heure actuelle, et favoriserait l'unité nationale en rendant le service téléphonique au Québec plus conforme à la réalité économique et socio-culturelle du territoire et, en conséquence, en satisfaisant mieux les citoyens du Québec.

2— le câble

Si vous avez eu l'occasion de parcourir la réglementation québécoise dans le secteur, vous avez sans doute remarqué que l'objectif est de faire du réseau de câblodistribution le reflet de la localité et de la communauté qu'il dessert. D'ailleurs, de par sa nature même, il s'agit d'une entreprise à caractère local que nous estimons conséquemment pouvoir être plus adéquatement réglementée par le niveau de gouvernement le plus apte à saisir les besoins locaux, c'est-à-dire le gouvernement provincial, plutôt que par le gouverne-



ment fédéral qui doit se préoccuper des questions qui intéressent tous les Canadiens répartis sur un territoire aussi vaste que l'est celui de notre pays. De plus, à notre avis, la câblodistribution n'est pas à proprement parler partie intégrante du système de radio-télévision; tout au plus retransmet-elle notamment des émissions de télévision.

C'est dans cette perspective que le Québec a déjà affirmé sa juridiction sur la câblodistribution et est intervenu par règlement en vertu d'une loi de l'Assemblée nationale du Québec, adoptée à l'unanimité des membres de cette dernière, pour soumettre les entreprises publiques de câblodistribution à la régie des services publics du Québec. Nous reconnaissons de plus à ce service la caractéristique de service public, différent du service public qu'est le téléphone. Nous désirons ainsi éviter que le développement de la câblodistribution au Québec ne vienne ajouter davantage à l'environnement culturel étranger qui nous infiltre et nous pénètre quotidiennement, individus et collectivité, et en conséquence

meux respecter les priorités et besoins spécifiques du Québec.

Nous avons axé nos efforts jusqu'à maintenant sur les besoins de cette industrie et sur les besoins du citoyen pour ce service. Je ne peux m'empêcher de vous indiquer que nous avons fort bien réussi, jusqu'à maintenant, dans la poursuite de cet objectif; d'ailleurs, l'association canadienne de télévision par câble (ACTC) reconnaissait, à l'automne dernier, que le Québec, par sa réglementation, sa régie et les efforts qu'il déploie, sert mieux les intérêts de l'industrie et des abonnés que ne le fait l'organisme fédéral correspondant non seulement au Québec, mais partout au Canada.

3— la radio-télévision

Puisque la radio et surtout la télévision sont des instruments privilégiés de développement et d'épanouissement culturel, n'est-il pas souhaitable que le Québec, en tant que représentant près de 85% des francophones canadiens, veuille y jouer un rôle prépondérant? Si tel n'était pas le cas, n'assisterions-nous pas à une

prise en charge indirecte d'abord, directe ensuite avec les années, de ce secteur par le gouvernement fédéral? Ne pourrait-on concevoir ensuite que, par le même mécanisme du souci de l'unité nationale, le gouvernement fédéral puisse avoir une voix prépondérante dans l'éducation? Ne pourrait-on échapper ensuite à une centralisation excessive des pouvoirs en faveur du gouvernement fédéral? N'est-ce pas là enfin le plus grand danger que court le véritable fédéralisme canadien?

Globalement, en radio-télédiffusion, nos revendications portent sur les deux volets suivants:

— réglementer la programmation (la publicité, la langue, le quota de productions québécoises, etc.);

— à cette fin et aussi pour assurer la meilleure distribution géographique possible, surveiller et contrôler le système québécois de radio-télédiffusion.

Nous estimons ainsi nécessaire d'avoir la juridiction sur la radio-télévision privée comme nous l'avons sur le contenu de la radio-télévision éducative. Tout comme dans le cas des sociétés de téléphone, comme je vous l'ai mentionné tantôt, la radio-télévision privée selon nous peut et doit avoir un rôle socialement plus important que celui qu'elle a eu dans le passé.

Tout en reconnaissant cependant la compétence du gouvernement fédéral sur Radio-Canada, nous insistons pour que les objectifs que poursuit cette société soit en harmonie avec les objectifs que poursuit le Québec en radio-télévision. Dans cet esprit, nous estimons que Radio-Canada doit coordonner son plan de développement au Québec avec nous et ainsi le faire approuver.

Est-il besoin de vous dire que si tel avait été le cas, je n'aurais pas eu à intervenir, il y a quelques semaines, auprès de mon collègue, Monsieur Faulkner, pour lui réitérer les objectifs que poursuit le Québec en matière de communications et pour lui indiquer que le plan de développement de Radio-Canada, tel qu'il m'a été communiqué, ne s'y conforme pas.

la constitution

Je suis d'avis que les revendications québécoises en matière de communication ne nécessitent pas de modifications constitutionnelles, bien que nous estimions souhaitable que des clarifications soient éventuellement apportées. Je vous cite simplement comme exemples deux cas que j'ai d'ailleurs abordés différemment il y a quelques instants. Le premier cas est celui de Bell Canada; j'estime en effet que le passage de Bell Canada de la juridiction fédérale à une juridiction provinciale ne nécessite pas de modification à l'acte confédératif. Bell Canada a été déclaré à l'avantage général du Canada par un bill privé en 1882; par la même voie, il serait possible de répondre positivement à notre demande.

Le deuxième cas est celui de Radio-Canada. Le gouvernement du Québec est le représentant de la collectivité québécoise sur son territoire et comme tel doit se voir reconnaître le statut associé en négociant avec Radio-Canada son plan de développement au Québec, de manière à ce que Radio-Canada coordonne ses objectifs avec les nôtres. Il m'apparaît que cette

exigence ne nécessite encore là aucun changement à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

le problème de Rimouski-Mont-Joli

Quant au secteur de la câblodistribution, et au conflit qu'il a suscité dans la région de Rimouski-Mont-Joli, j'ai déjà proposé un moratoire et je réitère ici cette proposition. Je voudrais même poursuivre plus avant et en suggérer certaines modalités. Bien sûr, la cause sur l'inconstitutionnalité des lois de la régie des services publics et du ministère des Communications du Québec de même que de la réglementation de mon ministère sur la câblodistribution suivrait son cours normal; d'ailleurs, cette cause a été entendue les 8 et 9 courants par la Cour d'appel et considérant le "sub-judice", j'aurais mauvaise grâce de présumer de son issue. Ces délégués juridiques, je l'ai plusieurs fois répété, ne doivent pas se faire sur le dos des citoyens. Il m'apparaît donc important de faire en sorte que, d'ici à ce que les décisions juridiques soient rendues, d'une part, le service de la câblodistribution à Rimouski et Mont-Joli soit d'une qualité normale, c'est-à-dire comparable à tout système moderne de câblodistribution et que, d'autre part, le service à Matane et dans la Vallée de la Matapédia démarre dans les meilleurs délais.

Pour en arriver à un tel résultat, les deux gouvernements pourraient convenir d'ajourner jusqu'au jugement de dernière instance avec l'autorisation du tribunal les causes pendantes qui sont reliées à des saisies et poursuites, et n'instituer aucune procédure incidente. Il serait également nécessaire que le ministère fédéral des Communications ne retarde plus, indûment, les permis nécessaires à Québec-Téléphone pour développer son réseau micro-ondes prévu pour tous les câblodistributeurs de l'Est du Québec. D'ailleurs, dans ce dernier cas, je comprends mal l'intervention du fédéral puisque le réseau projeté, sauf pour Rimouski et Mont-Joli, s'adresse à des câblodistributeurs qui détiennent tous des permis des deux organismes de réglementation.

Dans ce même ordre d'idée, j'ai été d'ailleurs très surpris de prendre connaissance du refus de l'Office national du film de distribuer au câblodistributeur de Rimouski et Mont-Joli ses documents audio-visuels; rien, dans sa loi, ne permet à mon avis une telle discrimination, d'autant plus que les décisions judiciaires sur le statut du câblodistributeur en question envers l'organisme fédéral de réglementation ne sont pas rendues. Je proteste avec véhémence contre un tel procédé, car l'Office national du film est financé en bonne partie par les taxes des Québécois.

Enfin, le gouvernement fédéral, par la voix de Madame Sauvé, indique qu'il a des propositions pour une participation du Québec, dans le contexte fédéral, à certains aspects locaux de la câblodistribution. Je n'en connais pas les détails et, quoique ceci ne présume pas de changement de fond à la position que le Québec soutient en communications, je serais intéressé à prendre connaissance de ces propositions et de leurs éléments constitutifs, et à y souscrire dans toute la mesure du possible. Mais ces propositions, je ne les ai pas encore reçues.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

tarifs d'abonnements

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE:
 Par porteur, lundi au samedi : \$12.50 3 MOIS \$25.00 6 MOIS \$50.00 1 AN \$112.50
 Par porteur, dimanche et jours fériés : \$15.75 3 MOIS \$31.25 6 MOIS \$62.50 1 AN \$112.50
 PAR LA POSTE, lundi au samedi
 Province de Québec \$15.00 3 MOIS \$30.00 6 MOIS \$60.00 1 AN \$117.50
 Autres provinces du Canada \$17.50 3 MOIS \$35.00 6 MOIS \$70.00 1 AN \$137.50
 Pays étrangers \$37.50 3 MOIS \$75.00 6 MOIS \$150.00 1 AN \$275.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
 Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
647-3334

RENSEIGNEMENTS 647-3233
RÉDACTION 647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ
 ANNONCES CLASSÉES 647-3311
 CARRIÈRES ET PROFESSIONS 647-3266
 PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS 647-3435
 PUBLICITÉ GÉNÉRALE 647-3536

AUTRES SERVICES
 ACHATS 647-3241
 CRÉDITS ET RECOURS 647-3236
 PERSONNEL 647-3219
 PROMOTION 647-3342

17,000 Libanais souscrivent à une "mobilisation" générale

BEYROUTH (d'après AFP, Reuter, AP) — Pendant que le président Soleiman Frangié annonçait depuis sa retraite son intention de continuer à gouverner le Liban, une "mobilisation" générale orchestrée par les partis conservateurs ayant à leur tête les phalanges de M. Pierre Gemayel, était en cours hier soir dans les bastions chrétiens du Liban.

Dans les premières heures de la soirée, selon des témoins, des voitures équipées de hauts-parleurs ont sillonné, à Beyrouth, les rues du quartier chrétien d'Achrafieh, appelant les citoyens à se porter volontaires "pour défendre la patrie". D'après la radio contrôlée par les partisans de M. Gemayel, 17,000 personnes se seraient déjà inscrites au siège du parti de Jounieh, à environ six milles au nord de Beyrouth.

libanais" afin de "sauver la patrie des dangers qui la menacent". Outre les phalangistes, ce Conseil comprend, a-t-on appris de source autorisée, le Parti national libéral le G (PNL) de M. Camille Chamoun, et ses alliés, ainsi que les forces armées libanaises.

Beyrouth a vécu hier une nouvelle soirée d'épouvante, au vacarme des explosions des projectiles de gros calibre tombant à l'aveuglette sur les quartiers nord-ouest et ouest de la capitale libanaise. La colline d'Achrafieh, bastion chrétien, ainsi que la banlieue de Beyrouth, ont également

connu de violents échanges de tirs aux armes de tous calibres.

Frangié gouverne toujours

Contraint hier d'abandonner son palais de Baabda, le président Soleiman Frangié n'en a pas moins réaffirmé, malgré les pressions de la gauche qui réclame sa démission, qu'il ne renoncera pas au pouvoir avant l'expiration de son mandat, en septembre.

Le président Frangié, qui est âgé de 65 ans et qui avait juré qu'il ne quitterait son palais qui domine Bey-

routh que "s'ils me sortent mort", s'est réfugié à une dizaine de milles au nord de la capitale, dans une zone chrétienne.

Dans un communiqué diffusé par une radio qui le soutient, le président a déclaré: "Après l'attaque sur la présidence et à la suite des dégâts subis par les bureaux et immeubles où le travail est désormais impossible, la présidence a été temporairement démenagée dans les bâtiments municipaux de Zouk Mkayel".

La même radio rapportait peu après que M. Frangié avait dit à des

journalistes: "Je suis venu ici faire entendre au monde la voix du Liban"

217 morts hier

A la fin de la journée d'hier, les combats de rue ayant redoublé de violence à Beyrouth, la police a annoncé avoir dénombré 217 morts et 166 blessés. Il s'agit d'un bilan inférieur à la réalité, les ambulances n'ayant pu pénétrer dans les zones où les combats sont les plus intenses.

Néanmoins, le nombre des victimes d'hier a porté à plus de 1,000 le total des morts recensés depuis le 11 mars dernier, date de l'appel à la démission du président Frangié par le commandant militaire de la place de Beyrouth qui s'est proclamé lui-même militaire provisoire du Liban.

D'autre part, des incendies échappant à tout contrôle ont dévasté toute une série de hangars contenant pour dix millions de dollars de vivres, dans le port de Beyrouth. Le ministre de l'Economie a demandé qu'un cessez-le-feu local soit appliqué pour sauver ces marchandises, mais son appel a été ignoré.

Hussein à Damas

Par ailleurs, selon des sources dignes de foi, le roi Hussein de Jordanie se rendra aujourd'hui dans la capitale syrienne pour étudier avec le chef de l'Etat syrien le général Hafez al Assad, la situation au Liban. M. Kamal Joubilatt, chef de file de la gauche libanaise, ainsi que M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, iraient également dans les prochains quarante-huit heures à Damas.

Ce rôle s'exprime, dans l'esprit du ministre québécois, sur deux plans, soit celui de la réglementation de la programmation et de la distribution géographique de cette programmation par le biais du système québécois de radio-télévision.

Pour s'acquitter de cette tâche, Québec réitère son désir d'avoir la juridiction complète sur la radio-télévision privée ainsi qu'un droit de regard sur le développement au Québec de la société canadienne Radio-Canada.

Epanouissement du Québec

Le ministre québécois estime que "l'épanouissement culturel du Québec doit obligatoirement passer" par une telle prise en charge des communications sur son territoire.

Quant à l'unité pan-canadienne, elle ne saurait être mieux servie, selon M. Hardy, que par le dynamisme et l'épanouissement d'une culture québécoise plus forte et dont l'originalité "constitue une valeur authentique pour tout le pays".

Dans cet esprit, le ministre québécois invite son homologue fédéral à ne pas confondre unité nationale et uniformité. Une telle uniformité serait plutôt un facteur de dissension, selon M. Hardy, dans un Québec où le francophone "se perçoit de plus en plus comme un Québécois".

Enseignement collégial... (Suite de la première page)

le recours à une telle mesure bien qu'il croit que la situation actuelle ne peut être tolérée plus d'une semaine.

Continuant de semer le doute sur les moyens d'intervention, il ne rejette pas aussi catégoriquement qu'il ne l'avait fait, jusqu'à maintenant, les possibilités d'intervention d'un médiateur.

"Rejetez-vous toujours la demande de nommer des médiateurs aux tables?", a demandé un journaliste.

"Le gouvernement n'a pas modifié sa position", a rétorqué le ministre ajoutant cependant: "Si ça n'est pas sa position actuelle, ça ne veut pas dire qu'elle n'est pas modifiable."

LE SOLEIL a appris que le gouvernement serait bien prêt à accepter l'intervention de médiateurs mais il cherche encore quel nom il pourrait lui donner, quel mandat il pourrait lui confier sans que ses positions antérieures soient ridiculisées.

La stratégie

Par ailleurs, en ce qui a trait au désaccord stratégique qui oppose le gouvernement à la FCSCQ, il porte sur la question du dépôt des offres finales.

Le comité Batshaw... (Suite de la première page)

nouvelle philosophie, d'une vigilance et d'une présence constante dans les réseaux administratifs et politiques existants.

Au cours des mois qui viennent, à tous les paliers (techniques, administratifs et politiques) qui regardent de près ou de loin la réadaptation des jeunes mésadaptés, on trouvera un membre du comité Batshaw.

M. Batshaw se dit certain que son rapport est l'une des "deux ou trois choses que M. Forget veut achever comme ministre des Affaires sociales". Les membres du groupe de travail ont décidé de faire le chemin avec lui.

La fédération qui regroupe environ 230 commissions scolaires catholiques a fixé un nouveau délai et demandé au gouvernement de déposer des offres finales d'ici mardi.

"Nous tentons de résoudre ce qui pourrait sembler être un litige avec notre partenaire", a affirmé le ministre. La fédération recherche une offre finale donnant aux unités d'accréditation un délai de quelques jours pour accepter, sinon forcer, le règlement. Mais le gouvernement ne peut accepter une offre finale sans qu'il y ait possibilité de négociations.

Soulignant que c'était plus une question de forme que de fond et qu'il serait beaucoup plus inquiet, si cela était le contraire, le ministre Parent a dit qu'il allait négocier avec la fédération avant d'aller négocier aux tables.

Des pourparlers ont toujours cours avec la FCSCQ dans le but d'en arriver à une entente et d'amorcer au plus tôt un "sprint" de négociations avec les enseignants de la CEQ.

La FCSCQ tiendra une assemblée extraordinaire de ses membres, le 3 avril prochain, afin d'évaluer la situation. Dans le cas où la mécontente persiste avec le gouvernement, le lock-out généralisé n'est pas exclu.

Tant qu'il faudra...

Même si le ministre a invité les enseignants à mettre fin au harcèlement, il est fort peu prévisible que les moyens de pression utilisés par les enseignants soient abandonnés.

"Les moyens de pression ne sont pas négociables", a confié un porte-parole de la CEQ, M. Hubert Sacy, où est concentrée l'immense majorité, sinon la totalité, des enseignants des niveaux élémentaire et secondaire.

Le conflit n'est pas prêt de se terminer: "Pour que les effets de la convention prennent place, a conclu le ministre Parent, nous sommes prêts à attendre le temps qu'il faudra. En plus clair, le salaire ne sera versé que s'il y a signature de la convention collective."

Communications: Hardy... (Suite de la première page)

hier. Cette fois cependant il assortit cette offre de modalités précises qui devraient permettre selon lui d'empêcher que les citoyens de cette région ne soient pénalisés en attendant le règlement de cette affaire déjà pendante devant les tribunaux.

Ainsi, M. Hardy propose d'ajourner jusqu'au jugement de dernière instance les causes pendantes reliées à des saisies et poursuites dans cette affaire et de ne mettre en branle aucune autre procédure incidente jusque-là.

En outre, le ministre Hardy estime que le ministre fédéral des Communications devrait cesser de "retarder indéfiniment" l'octroi des permis nécessaires à Québec-Téléphone pour le développement de son réseau micro-ondes à l'intention des câblodistributeurs de l'Est du Québec.

M. Hardy n'a pas négligé non plus de critiquer "avec véhémence" la décision de l'Office national du film de ne pas distribuer aux câblodistributeurs de Rimouski et de Mont-Joli ses productions filmées. Il s'agit là, selon le ministre québécois, d'une "discrimination" que la loi constituante de l'ONF ne lui permet certes pas.

Contrôle québécois

Quant à la politique québécoise en matière de communications, M. Hardy reprend à tout fin pratique à son compte celle énoncée par son prédécesseur, M. Jean-Paul L'Allier.

M. Hardy réaffirme carrément les visées québécoises en matière de communications, soit la prise en charge par le Québec des communications sur tout son territoire, tant en ce qui concerne la câblodistribution, que le téléphone, la télévision privée et même la vénérable société d'Etat qu'est Radio-Canada.

Selon M. Hardy, il ne fait aucun doute que la "dimension culturelle" reliée à tout ce débat fait en sorte que

le Québec y attache une importance primordiale et ne négligera aucun effort pour atteindre ses fins."

Au chapitre du câble et des compagnies de téléphone, le Québec ne demande rien de moins que la juridiction complète sur ces deux aspects des télécommunications.

Quant à la radio-télévision, M. Hardy estime qu'elle devrait tomber sous la juridiction du Québec en ce qui concerne la radio-télévision privée. La société Radio-Canada, pour sa part, continuerait d'opérer sous juridiction fédérale mais devrait à l'avenir "coordonner son plan de développement au Québec avec nous et le faire approuver".

Ainsi, le Québec soutient que la compagnie Bell Canada — qui dessert 90 pour 100 des abonnés du téléphone au Québec et 10 pour 100 du territoire — devrait être soumise à la "seule" réglementation du Québec en ce qui touche ses opérations sur son territoire. Ce serait là, estime M. Hardy, la seule façon d'assurer une planification du développement des services téléphoniques au Québec et de réconcilier des objectifs sociaux et économiques souvent différents que poursuivent Québec et Ottawa en ce domaine.

Quant à la câblodistribution, M. Hardy prétend qu'il s'agit là d'une "entreprise à caractère local" qui ne saurait être assimilée au système de radio-télévision.

Pour éviter que le développement de cette industrie "ne vienne ajouter davantage à l'environnement culturel étranger qui nous infiltre" sans égard aux priorités et besoins spécifiques du Québec, M. Hardy soutient, à l'inverse de Mme Sauvé, que l'autorité provinciale serait plus apte à sauvegarder la culture québécoise par le biais d'un contrôle sur cette industrie hautement lucrative.

Au chapitre de la radio-télévision, le ministre québécois se montre plus

AU PRINTEMPS, UN P'TIT COUP DE PINCEAU ET TOUT RAJEUNIT!



PEINTURE SICO STUDIO

LATEX D'INTERIEUR	APPRET D'INTERIEUR LATEX	SEMI-LUSTRE D'INTERIEUR
\$7⁹⁵ le gallon 169-110	\$7⁹⁵ le gallon 189-110	\$8⁹⁵ le gallon 139-110

ENSEMBLE A PEINTURE SIMMS

ROULEAU 9 1/2" PLATEAU	\$4⁹⁹	ROULEAU 7 1/2" PLATEAU	\$4²⁹
------------------------	-------------------------	------------------------	-------------------------

ENSEMBLE DE 2 PINCEAUX SIMMS 1 de 3" - 1 de 1 1/2"	\$4⁹⁹	SOLVANT A PEINTURE DECORSOL la pinte	.79	le gallon	\$2²⁹
---	-------------------------	---	------------	-----------	-------------------------





Ouverture: Lundi, mardi, mercredi: 9:30 a.m. à 6:00 p.m. Jeudi, vendredi: 9:30 a.m. à 6:00 p.m. Samedi: 9:30 a.m. à 12:00 p.m.

Rte Trans-Canada

Boutique du Bricoleur

Rte 20

50 OUEST, TRANS-CANADA, ROND-POINT, LEVIS
TEL.: 833-3436

GRANDE VENTE D'OUVERTURE

d'un 5^e magasin A STE-FOY, PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS

Tous les spéciaux annoncés sont disponibles dans les 5 succursales.

encadrements ste-anne inc.

ROGER POIRIER, PRÉSIDENT

- 560, BOUL. HAMEL, QUÉBEC 3, QUE.
- PLACE ST-LOUIS-DE-FRANCE, STE-FOY
- GALERIES STE-ANNE, GIFFARD
- GALERIES CHAGNON, LEVIS
- PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS

MATERIEL D'ARTISTE

GROS TUBE BLANC AMSTERDAM #13 - Rég.: \$4.15	\$2⁷⁵
COFFRETS D'ARTISTE #E-1 - 25.4 x 30.4 cm.	\$9⁸⁵
CHEVALETS EN BOIS #1416-S - Rég. \$17.95	\$11⁸⁵
PASTELS VAN GOGH #310 - Rég. \$4.25	\$2⁷⁵

MIROIRS ARTISANAUX

Teintes de bois: Erable - Vieux canadien - Noyer. 22" x 22"

\$45

PRIX DE VENTE

COULEUR A L'HUILE

VAN GOGH TUBE #9 Rég. \$1.25

85¢

HORLOGES MURALES

PRIX

\$79 à \$239

EXPOSITION DE PEINTURES D'ARTISTES CANADIENS ET QUÉBÉCOIS

• Scènes de rues • Paysages • Marines • Portraits • Abstractions • Natures mortes... Avec l'encadrement de votre choix.

A DES PRIX OFFERTS AVEC ESCOMPTES DE

30% à 60%

Il y a un centre d'encadrements Ste-Anne près de chez-vous...

• Giffard — GALERIES STE-ANNE	667-9010
• LEVIS — GALERIES CHAGNON	837-2469
• STE-FOY — PLACE ST-LOUIS-DE-FRANCE	658-3320
• STE-FOY — PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS	653-1288
• QUÉBEC — 560, BOUL. HAMEL, QUÉBEC 3	529-6261

faits divers

Accusés de meurtre, deux adolescents sont acquittés

par J.-Claude RIVARD

Les deux adolescents accusés du meurtre survenu le 20 mars 1975, à Cap-Rouge, ont quitté, hier soir, le palais de justice de Québec dans un climat de joie collective.

Le spectre de dix ans d'emprisonnement qui menaçait Carol Marier, 17 ans, et Yves

Langlais, 16 ans, s'est subitement estompé avec l'annonce du verdict d'acquiescement.

"C'est un bon verdict" a déclaré aux 12 jurés, le juge Paul Miquelon.

Les deux jeunes impliqués dans le drame qui a coûté la vie à Yves Chabot, 21 ans, s'en sont tirés avec un conseil: celui de ne plus fré-

quenter les endroits de réputation douteuse et de se méfier des inconnus qu'ils rencontrent.

Le ministère public a lui aussi reçu sa "leçon". Le juge avait manifesté, dès le début du procès, son étonnement devant le fait que Mario Bissonnette, l'individu qui a

déclenché le coup de feu mortel, soit absent du procès; qu'il n'ait même pas encore été jugé; qu'il cherche vraisemblablement à négocier la réduction de l'acte d'accusation porté contre lui en celui d'homicide involontaire; qu'il soit venu, surtout, témoigner pour le compte de la Couronne contre Marier et Langlais, ces derniers jours.

"J'ai estimé qu'il était dans l'intérêt de la bonne marche de la justice de formuler ces remarques", a dit le juge en évoquant les propos qu'il a tenus pendant son adresse aux jurés, propos qui réclamaient l'acquiescement sans condition des deux adolescents.

Il croit que ce sera une leçon pour l'avenir: lorsqu'il y a trois individus impliqués dans une affaire, ils doivent être jugés soit simultanément, soit les complices présumés après le principal accusé.

"De cette façon on ne risque pas de se tromper et de faire une injustice."

ser, dans sa plaidoirie, qu'ils n'étaient "pas obligés de suivre l'opinion du juge", vu qu'ils étaient, eux seuls, maîtres des faits et du verdict.

Au moment de son adresse, le juge a dit être "un peu gêné" des hommages faits à son égard.

"Si je suis compétent, je suis également aussi objectif

que les avocats de la Couronne et de la Défense" a-t-il dit.

A l'annonce du verdict, le visage des deux jeunes s'est épanoui d'un sourire. Leurs parents, présents dans la salle d'audience, des gens biens, n'ont pu s'empêcher d'essuyer une larme furtive.

Les adolescents, enfin libres, se sont directement dirigés vers leurs avocats, Mes

Narcisse Proulx et Richard Grenier, puis, vers les jurés, auxquels ils ont tendu une poignée de main, lourde de gratitude.

Quant au juge, ils se sont jurés de suivre d'abord ses conseils puis... de lui écrire ensuite "une belle lettre" dans laquelle ils ont l'intention de confirmer leurs bonnes dispositions...

67 passagers ont évacué un avion en 40 secondes

TORONTO (d'après PC) — Sept membres d'équipage d'un avion arrivant de New York ont sorti 67 passagers de l'appareil en 40 secondes, à l'aéroport international de Toronto, hier, à la suite d'une alerte à la bombe.

L'incident est survenu peu

avant une heure, la nuit dernière, après réception d'un coup de téléphone anonyme en provenance de l'aéroport Kennedy, à New York, avertissant qu'une bombe avait été placée dans l'avion en route vers Toronto.

Les autorités de l'aéroport de Toronto et le capitaine du

Boeing 727 ont été immédiatement avisés, soit quelque cinq minutes avant l'atterrissage.

Selon l'inspecteur James Harding, de la police métropolitaine de Toronto, dès l'atterrissage, les passagers ont été évacués par les sorties

d'urgence de l'avion. L'escouade spéciale de la police de l'aéroport et la Gendarmerie royale, aidés par des chiens entraînés à dépister les explosifs, ont fouillé l'appareil et les bagages mais n'ont rien trouvé. Personne n'a été blessé au cours de l'incident.

Presentis

Les jurés avaient d'ailleurs été presentis par le procureur de la Couronne que le juge chercherait à les orienter vers un verdict d'acquiescement.

Faisant état de la compétence et de l'expérience du juge Miquelon, Me Claude Champoux tint à leur préci-

Le chef Omer Roberge, de la police de Charny, a maintenu, hier, la suspension d'un jour imposée au constable Frank Ferguson pour refus d'obéir à un ordre du chef adjoint Gaston Renaud.

L'incident s'est produit, samedi dernier. M. Renaud a ordonné au constable Ferguson de vider les poubelles et

de porter leur contenu aux rebuts.

Ayant refusé, le policier a été suspendu pour le reste de son quart. L'incident s'était produit vers 18h30.

A la suite de cette décision, Me Andrée Renaud a laissé entendre qu'elle communiquerait avec son client, le

policier Ferguson, avant d'émettre des commentaires.

Au poste de police de Charny, vider les poubelles ou faire le ménage fait partie du travail du policier, un préposé à l'entretien du poste n'y venant qu'une fois par quinzaine, a soutenu le chef Roberge qui doit prendre sa retraite à la fin de l'année en cours.

Une jeune fille tuée dans une collision

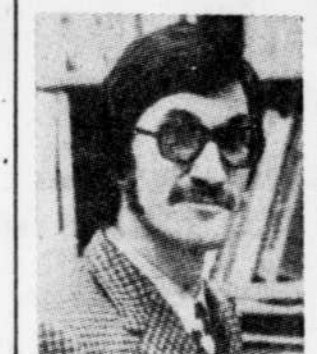
Une jeune fille a perdu la vie à Québec, hier, lors d'une collision de la circulation survenue au croisement de l'avenue Holland et de la rue De Callière. Il s'agit de Mlle Gaétane D'Anjou, âgée de 23 ans, du 1274, rue Villard, à Sillery.

La tragédie s'est déroulée vers 16h50. Mlle D'Anjou était seule. Sous le choc de la collision, elle a été projetée sur la chaussée et son auto s'est renversée sur elle. Lorsque les ambulanciers de la maison Lépine et Cloutier l'ont recueillie, elle était morte.

Il y a un arrêt obligatoire au croisement de ces rues.

Mais les policiers ont constaté que l'enseigne en question fait défaut d'un côté de la rue, ce qui serait à l'origine de la collision.

CONFÉRENCIER



M. Robert Poupart, professeur à la faculté des Sciences de l'Administration de l'Université Laval, sera le conférencier invité au souper-causerie mensuel de l'Association des Administrateurs de Personnel de Québec, le mardi 30 mars courant, à 18:00 h., au Château Frontenac. M. Poupart a intitulé sa conférence: "Motivation et nécessité de réinventer les milieux de travail". Les personnes intéressées à assister à cette causerie peuvent réserver en s'adressant à M. Réal Marquis au numéro de téléphone: 643-4881, local 216. (ANN.)

Le réveil vernal de la mode

Élegance masculine des paletots imperméables

Essentiel à toute garde-robe masculine, le paletot de printemps devient l'atout premier de votre élégance. Nous vous proposons deux modèles de notre collection à porter pour les jours frais et pour les temps maussades. Confection impeccable en 65% polyester et 35% coton traité imperméable offrant une certaine résistance à l'eau et aux taches.

Gauche: Allure distinguée du paletot droit, longueur sous le genou. Col à pointes, épaulette garnie d'un bouton, poches surpiquées au corsage. Au dos, un court bavolet et un pli ouvert très haut, presque à la taille. Beige, bleu poudre. Tailles: 36 à 44 (régulier). 80⁰⁰

Droite: Modèle classique avec manches droites et poches de biais. Au corsage, une découpe soulignée de doubles piqûres. Au dos, ceinture marquant la taille. Longueur régulière. Marine ou beige. Tailles: 36 à 46. 65⁰⁰

R. 23, r.-de-ch. Centre-Ville et r. 823, Place Laurier, 1er.

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER
Paquet
PLUS PRÈS DE VOUS...

DÉCOUVREZ

La Salle de CHAUNAC

Un des nouveaux et remarquables vins dont vous avez entendu parler.

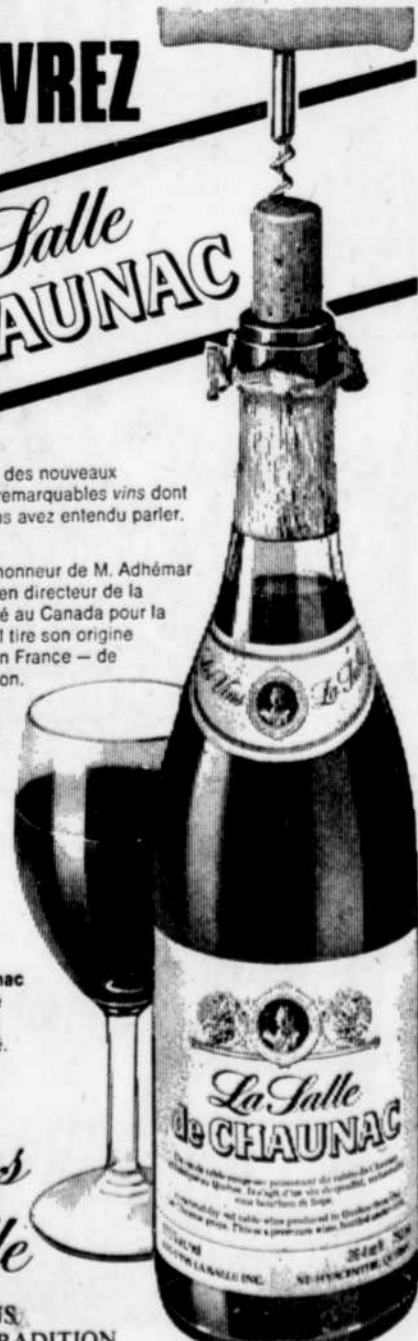
Ce raisin (nommé en l'honneur de M. Adhémar de Chaunac, notre ancien directeur de la recherche) a été importé au Canada pour la première fois en 1947. Il tire son origine de la vallée du Rhône en France — de Villefranche, près de Lyon.

Nous avons fait nos premières tentatives de plantation en 1955. Aujourd'hui, c'est un des raisins hybrides français les plus cultivés au Canada — plus de 1,000 acres sont maintenant consacrés au raisin de Chaunac.

Découvrez le de Chaunac — un vin de table rouge très sec, assez corsé et d'un bouquet bien fruité.

Les Vins La Salle

VINS CANADIENS D'UNE NOBLE TRADITION



les arts

Conflit ouvert à l'école des arts visuels de Laval



Les étudiants contestent de plus en plus l'administration de l'école des arts visuels de l'université Laval. On conteste particulièrement la pédagogie et l'attitude de certains professeurs, de même que la structure du cours.

Dans notre article de samedi dernier, les principales raisons du conflit, concernant une certaine "fermeture" de l'administration de l'école dirigée par l'architecte Pierre Larochelle et une pédagogie inadéquate ne tenant pas toujours compte des besoins des étudiants, ont été exposées.

Cette semaine, le directeur Pierre Larochelle a proposé une certaine restructuration du cours aux professeurs. De leur côté, les étudiants contestent un des cours obligatoires de l'école, la section "Mouvement". Enfin, les étudiants de la section Communication graphique se sont joints à la majorité des étudiants en arts plastiques pour demander un cours de dessin, qui aurait sa place à une école des beaux-arts!

GALERIES MÉCONTENTES

Certaines galeries de Québec seraient mécontentes de l'attention qui leur est portée dans cette chronique. Il a même été question — je l'ai appris, puisque tout se sait dans le village de Québec — qu'on aurait eu l'idée de faire signer une pétition contre le chroniqueur des arts visuels du SOLEIL, c'est-à-dire moi. Certains artistes, sans doute déçus de cette chronique, seraient sympathiques à cette contestation.

Je ne dirai pas ici tout ce que je pense de certains marchands d'art, qui exploitent les artistes et qui présentent des expositions dont il ne me semble pas toujours utile

de parler, puisqu'elles sont sans intérêt et sans grande qualité, hélas! trop souvent.

Je ne dirai pas ici ce que je pense de ces artistes qui voudraient toujours avoir des critiques sympathiques. Je les comprends.

Je veux juste dire qu'un journaliste n'est obligé, ni aux marchands d'art, ni aux artistes, mais à son seul public, qu'il informe de ce qu'il croit intéressant.

Pour ma part, je n'ai jamais voulu être complice de qui que ce soit. Et je tiens mordicus à ma liberté de journaliste. C'est ma seule façon d'être honnête envers mes lecteurs et envers l'art que je respecte.

Il faudrait ajouter qu'un journaliste, tout en choisissant les sujets qu'il croit les plus valables, n'a pas le temps physique de tout voir.

Enfin, ce qui est très difficile à entrer dans la tête des marchands d'art: le journaliste n'est pas un publicitaire!

Même si l'on sait que l'actuel système qui prévaut pour le commerce des œuvres d'art s'appuie sur la critique. Quand "le" critique nomme, l'art devient "vendable".

C'est pourquoi les galeries d'art tiennent tant à ce qu'un critique parle de leurs expositions. Quant aux artistes, les papiers de critique servent surtout à leur scrap-book.

Je n'ai jamais vu un artiste valable être frustré par une critique (il doit rester au-dessus de ça). Je n'ai jamais vu un vrai animateur de galerie, plus près de ses artistes que de ses sous, plus près de l'art à défendre que du tableau à vendre, ne pas discuter franche-

ment et "en face" avec un critique d'art. Ordinairement, les deux peuvent discuter d'art, même s'ils ne sont pas d'accord.

Et, pour tout dire, je crois plus à l'information qu'à la critique, surtout vis-à-vis du commerce de l'art.

UN ENCAN REUSSI

L'encan d'œuvres d'artistes de Québec, organisé à la Maison Vocelles dimanche dernier, a obtenu un succès certain. Plus d'une centaine de personnes ont rempli le restaurant de la rue Ste-Angèle. Une quarantaine d'œuvres de toutes sortes et de toute qualité ont été vendues pour un montant total d'environ \$4.600. Trois ou quatre pièces ont été vendues à leur mise à prix, mais l'encan a finalement fait grimper le prix des tableaux, dont plusieurs ont été achetés au double de leur mise à prix. Une quinzaine d'artistes ont ainsi vendu

leurs œuvres en dehors d'une galerie traditionnelle, cédant seulement 20% de leurs a-valoir à l'Association des Encans du Vieux Québec, qui organisait l'événement.

Devant le succès remporté dimanche, il est question d'offrir d'autres encans, une formule qui semble plaire tant au public qu'aux artistes.

BOURSE AU GRAVEUR SAVOIE

Le graveur Robert Savoie vient de recevoir une bourse libre de \$2.000, de la Banque Provinciale. Cet organisme donnera ainsi trois bourses en cinq ans à un graveur. L'artiste choisi doit avoir derrière lui une carrière de dix ans de travail, avoir fait de l'enseignement et faire partie de la collection de la banque, qui réunit maintenant plus de 300 gravures d'une centaine d'artistes.

LE DIRECTEUR DU MUSÉE

Le concours de la Fonction publique pour le poste de directeur du musée du Québec s'est tenu la semaine dernière. Une trentaine de candidats s'étaient inscrits au concours, selon des informations en diffusion des œuvres. Mais il faut espérer que le candidat choisi ne sera pas spécialisé dans les seuls "centres culturels": la direction du musée demande une connaissance de l'art, des moyens d'animation et d'administration, mais surtout, un esprit qui sait allier la connaissance des œuvres à celle de leur diffusion.

Un événement! Devant la caméra impitoyable du plus moderne de nos cinéastes (Claude Lelouch), la plus constante de nos stars (Michèle Morgan) se révèle d'un naturel à flanquer des complexes à six générations de comédiens.

France-Soir

Un Lelouch proche du "Voyou" et qui procure un vrai plaisir. Allez-y. Paris-Match

Les retrouvailles de Lelouch avec un cinéma de pur divertissement, parfaitement approprié à son talent d'excellent conteur. Il a mis dans le mille en formant le couple Morgan — Reggiani.

Le Monde

PIERRE DAVID PRÉSENTE UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

LA GRANDE RENCONTRE DU CINÉMA FRANÇAIS

CLAUDE LELOUCH réunit **MICHÈLE et SERGE MORGAN et SERGE REGGIANI** DANS LE PLUS ORIGINAL DES SUSPENSES!



un film de Robert Enrico
Serge Reggiani
'LES CAÏDS'

FRONTENAC I
DU PONT & BOUL. CHAREST — 529-9746

2^e SEMAINE!
Un traitement qui n'a rien de douloureux!
RAPPORT SUR DES INFIRMIÈRES
VF de NURSES REPORT

RÉUNIS POUR LA 1^{re} FOIS!
18 ANS Adultes
2 GRANDS FILMS!

Le plus nouveau métier au monde!
SALONS de MASSAGE
LISA BLOURE Couleur

avec INGRID STEEGER EMILY REUER Couleur
"RAPPORT": 1.00 - 3.45 - 6.40 - 9.30
"SALON": 2.20 - 5.10 - 8.05
Galeries Canadienne, boul. Ste-Anne, 661-8573 - STATIONNEMENT GRATUIT

CANADIENNE

PIERRE RICHARD
JANE BIRKIN
CLAUDE ZIDI

LA COURSE A L'ÉCHALOTE
2^e SEM.
LES MOINS DE 14 ANS \$1.25 EN TOUT TEMPS

2^e film: "4 MARMITONS AUX GRANDES MANŒUVRES"

LE DAUPHIN

PIERRE DAVID présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

8^e SEM.
POUR TOUS

TERENCE HILL ROBERT CHARLEBOIS
UN GÉNIE 2 ASSOCIÉS UNE CLOCHE
DAMIANO DAMIANI
ENNIO MORRICONE

HORAIRE:
2.00 - 4.25 - 7.00 - 9.15

FRONTENAC II

ATTENDEZ VOUS AUX PIRES CATASTROPHES
Des créatures venues de l'enfer que rien ne pouvait arrêter.

14 ANS
GRAND PRIX FILM FANTASTIQUE

UN FILM SI TERRIBLE QUE VOUS LE REGARDEREZ LES YEUX FERMÉS.

Les insectes de feu "BUG"
3^e semaine
BRADFORD DILLMAN JOANNA MILES
scénario de WILLIAM CASTLE

AUSSI 2^e FILM DANS CHAQUE CINÉMA

LES INSECTES DE FEU: 1.10 - 5.15 - 9.25
LES INSECTES DE L'ÈVE MARIA: 2.50 - 7.10

LOUISE ST-PACOME
DEPARIS

18 ANS Adultes

l'important c'est d'aimer
ROMY SCHNEIDER
FABIO TESTI JACQUES DUTRONG

5^e semaine
un film de ANDRZEJ ZULAWSKI

BIJOU
15 Chemin Ste-Foy 527-7956

Elle connaît la musique... 18 ANS Adultes

UN SACRÉ ZIZI!
JEAN PIERRE DELAMOUR ANNA ARANCO

2^e semaine
Votre plaisir mesdames...

LE PIGALLE
315 rue St-Joseph 525-9124

UN SACRÉ ZIZI: 1.30 - 4.45 - 8.00
VOTRE PLAISIR MESDAMES: 3.20 - 6.30 - 9.45

JAWS
VERSION FRANÇAISE
14 ANS

2^e semaine
LES DENTS DE LA MER

LES DENTS DE LA MER: 8.00 - 8.45 - 8.15 - 8.45 - 1.15 - 3.45 - 6.15 - 8.45

LIDO

CONDAMNÉ INJUSTEMENT IL CRIE VENGEANCE! 18 ANS Adultes

"LA TRAHISON SE PAIE CASH"
JOE DON BAKER CONY VAN DYKE

2^e semaine
ENFANTS QUI SAIMENT

STROMWALD

à votre choix

cinéma

Femmes au soleil

Drame de mœurs français de 1973 de Liliane Dreyfus. Au Canadien

Ce film réalisé par une femme traite avec une certaine acuité et sans fausse sympathie de certains problèmes sentimentaux des femmes d'un milieu bourgeois tout en détaillant avec lucidité les moments d'une vie confortable mais plutôt vide.

La course à l'échelote

Comédie franco-allemande de 1975 de Claude Zidi. A l'Odéon, salle Le Dauphin.

Aventure désopilante et rocambolesque d'un employé de banque trop consciencieux. Pierre Richard excellent.

Nashville

Film américain de 1975 de Robert Altman. Au cinéma 2 de Place Québec.

Fresque monumentale sur une partie de la société américaine, dans le cadre du milieu de la musique western. Interprétation éblouissante. A voir.

Ciné-participation

Mardi soir le 30 mars, à la cinémathèque de l'ONF à Place Québec à 20 heures.

Quatre courts métrages sur la drogue et les maladies vénériennes: "L'homme ne vit pas seulement de pain", "Plus commune que la rougeole et les oreillons", "Cigarette et poumons", "Les indroguables".

théâtre

Les vilains

D'André Gille, d'après Ruzzante.

Par la Compagnie Jean-Duceppe, avec Luc Durand, André Boucher, Lionel Villeneuve, Jean-Marie Lemieux, Denise Proulx, Gérard Poirier, Jean-Louis Paris, Claude Gai, Normand Lévesque, Serge Turgeon, Marguerite Lemir, Jocelyne St-Denis et Yvan Saintonge. A la salle Louis-Frédette du Grand Théâtre, lundi et mardi les 29 et 30 mars, à 20h30.

Une farce paysanne où Luc Durand propose au spectateur un pauvre naïf irrésistible mais aussi émouvant. Autour d'une jolie fille tournent les hommes du village, mais au-delà de l'anecdote, des hommes et des femmes vivent les saisons de l'amour, de la misère, de la guerre et de la vengeance.

Les haut et les bas de la vie d'une diva,

Sarah Ménard, par eux-mêmes

De Jean-Claude Germain; avec Nicole Leblanc et Gaston Brisson. Co-production du Théâtre d'aujourd'hui, des Deux-Chaises et du Trident, au Palais Montcalm, à 20h30, à compter du 30 mars.

Rentrée au pays de ses ancêtres, une artiste lyrique retrouve le Québec comme il est et en profite pour jeter un coup d'oeil amusé sur les étapes de sa carrière.

Je crois en jeux

Par la Gang des Autobus, avec Martine Ouellette, Marie Cantin, Réjean Vingneault et Louis-Georges Girard. A l'Institut canadien, ce soir et demain soir, à 20h30.

Le grand jeu de la vie de tout le monde joué par une équipe jeune qui constate que tous n'ont pas, quoiqu'on en dise les mêmes chances au départ.

spectacles

Jean-Guy Moreau

Au Palais Montcalm, ce soir et demain.

C'est la "revue" Tabask de Moreau-Jacqueline Barrette. Un artiste, trente personnages autour du thème de l'histoire du Québec. Le "tout" Montréal l'a applaudie et beaucoup ri. Du Moreau au sommet de son talent et de son répertoire.

le Festival des Festivals

DEMANDEZ le nouveau numéro de LA REVUE DU CINEMA

Tous les films jusqu'au 3 juillet 32 pages, copie gratuite.

CARTIER 1019 CARTIER 525-9340

\$1.50 chacun des films

un espoir pour tout être désarçonné, désespéré, désespéré devant la maladie

DOCTEUR FRANÇOISE GAILLAND

Annie GIRARDOT

BIENTÔT AU CANADIEN PLACE LAURIER 656 9972

orgies collectives 18 ANS Adultes

COUPLE HEUREUX COUPLE HEUREUX

Quand vous pensiez avoir tout vu survient...

LIBRE-ÉCHANGE

HORAIRE: Sem. et dim. Orgies 1.30-4.20-7.10-10.00. Livres 2.40-5.30-8.20.

MIDI-MINUIT 252 ST-JOSEPH EST 522-2828

ALOUETTE 2500 LAURIER BLVD STE FOY 656-0592

Les Seguin

Au Cégep de Ste-Foy, ce soir

Un jeune duo, frère et sœur, qui a le coeur et l'oreille de plusieurs. Des chansons intelligentes et toujours agréables.

Monique Miville-Deschênes

Au Grand Salon du pavillon Pollack, dimanche

Elle chante depuis quinze ans. Guy Mauffette a dit d'elle: "Monique Miville...que vive et chante, pour l'amour de nous, tout ce qui est toi."

Peter Leitch

A l'Harmonique, jusqu'à dimanche

Un quintette de jazz avantageusement connu surtout à Montréal.

musique

"La flûte enchantée" de Mozart

Vendredi, salle Louis-Frédette du Grand Théâtre.

Réunissant leurs efforts, les étudiants du Conservatoire de musique de Québec s'attaquent à l'un des chefs-d'oeuvre absolus du théâtre lyrique. Un spectacle d'élèves, certes, mais qui a la particularité d'être la première représentation "vivante" à Québec de cet ouvrage, 185 ans après sa création.

Chorale de l'université Laval

Vendredi, au Théâtre de la Cité universitaire et dimanche, à l'église Saint-Jean-Baptiste.

Pour souligner les 25 ans d'existence de cette chorale, André Martin, son directeur musical actuel, a choisi une oeuvre peu connue de Haendel, son "Te Deum".

CINÉMAS UNIS

vosre guide des meilleurs films

Femmes au Soleil

AVEC JULIETTE BAYVEL, GENEVIEVE FONTANEL, MATHILDE CHANTREL

Norair: 7h. et 9h. pm

CANADIEN

2700 BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 656-9972

Après "JUSTICE SAUVAGE" 14 ANS

Joe Don Baker

explose à nouveau dans...

L'aventurière de Hong-Kong

Joe Don Baker, Jim Kelly, Elizabeth Ashley

2e FILM D'ACTION

Rod Steiger - Lee Remick

"DIEU SAUVE LA REINE"

EMPIRE

74 DE LA FABRIQUE - 972-2190

Norair: Rep. compl.: 12.45, 4.05, 7.30 p.m.

Pour la première fois à Québec EN VERSION FRANÇAISE

HAROLD ET MAUDE

ETUDIANTS \$2.00

RUTH GORDON BUD COOT

CINÉMA 2

PLACE QUÉBEC 525-4524 7h. et 9h. p.m. Te Sem.

En nomination pour 5 OSCARS

Incluant Meilleur film de l'Année

"Le NASHVILLE" de Robert Altman, un véritable grand film américain.

avec: David Arkin, Barbara Baxley, Karen Black, Ronoe Blakley, Deith Caradine, Geraldine Chaplin, Henry Gibson, etc. en V.O. avec sous-titres français

CINÉMA 1

PLACE QUÉBEC 525-4524

Norair: 6h. et 8h.45 p.m.

VIVAFILM PRESENTE - DEUX GRANDS FILMS

Ultra érotique... PLAYBOY

Lesclame du Plaisir

2e Film: "Les Fantaisies Sexuelles d'un Couple Libre"

4e Sem.

CHAMPLAIN

HORAIRE: Escalier: 1.00 - 3.55 - 6.55 - 9.30. Fantaisies: 2.25 - 5.20 - 8.15. Dv. sp. complet à 8h.15 p.m.

2 GRANDS FILMS A L'AFFICHE

PENITENCIER des FEMMES PERVERSES

des êtres humains... et pourtant inhumains...

2e Film: "LE CLAN DES GANGSTERS"

Norair: Penitencier: 7h. et 9h.45. Con. 8h.10 p.m.

LAIRET

3e Av. - 333-3050

La société lyrique d'Aubigny

Samedi et dimanche, salle Louis-Frédette du Grand Théâtre.

Un programme réunissant quelques uns des choeurs les mieux connus du répertoire de l'opéra. Une soirée de tout repos musical.

Orchestre de chambre Pierre Morin

Dimanche, salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre, 16 heures

Un programme "tout-Mozart" dont le pianiste André Laplante sera le soliste et qui se terminera avec le sourire de la "Plaisanterie musicale".

LE PLUS GRAND SUCCES DE L'HEURE!

Meilleur que le premier Emmanuelle... Tourné avec savoir-faire... Giacobetti a une façon de montrer les choses qui permet à tout le monde, passé 18 ans, d'aller sans rougir voir ce film et d'y retrouver la superbe Sylvia Kristel.

- Serge Dussault - La Presse

Ceux qui ont aimé le premier Emmanuelle vont adorer l'Antivierge, nettement mieux fait et plus beau.

- René Homier-Roy - Nous. CIMS

L'aventure la plus osée de l'année... Un film qui va beaucoup plus loin que le premier Emmanuelle ou qu'histoire d'O.

- Secrets des artistes

"Le film plaît... 'Emmanuelle l'Antivierge' dépasse de loin la qualité du premier 'Emmanuelle'!"

- Pierre Luc - Journal de Montréal

PIERRE DAVID présente
UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

18 ANS
Adultes

Emmanuelle l'Antivierge

Un film de Francis Giacobetti
avec Sylvia Kristel

Emmanuelle l'Antivierge,
à la recherche totale du plaisir...



La suite du chef d'oeuvre érotique est enfin portée à l'écran

filmee a Bali Paris et Hong Kong

avec Umberto Orsini, Catherine Rivet et Caroline Laurence
tire du roman d'Emmanuelle Arsan, "Emmanuelle, l'Antivierge"
musique de Francis Lai
une co-production Tricana Films - Orphee Arts - Parafrance Films

CAPITOL
972, ST-JEAN,

HORAIRE:
Rep. compl.: 1h., 3h., 5h., 7h., 9h. p.m.

à québec aujourd'hui

cabarets

Cercle Electrique: danse ce soir avec orchestre "Zon Rock Band".

Chez Gérard: ce soir, danseuse Foxy Lea.

Club Social Horizon Nouveau: ce soir danse.

Club Danza Casa: ce soir danse avec orchestre "Edition 4".

Club "Star Mist": ce soir danse avec orchestre Pedro Sanchez du Chili.

La Cloche d'Or: ce soir danse avec "Les Corvettes".

convocations

Front commun pour le respect de la vie: cocktail bénéficiaire au Château Frontenac, salle de bal, à 17h, samedi 27 mars.

spectacles

"Les Fantaisistes": groupe vocal, à l'auditorium de la Polyvalente Ulric-Huot, 2265 ave Larue, Courville, 20h30.

Les Séguin: au Grand Amphithéâtre CEGEP Ste-Foy, 2410 Chemin Ste-Foy, 20h30.

concerts

Opéra "La flûte enchantée": de W.A. Mozart, Salle Louis Fréchette, prés. par le Conservatoire de musique à 20h30. Entrée libre.

théâtre

"Je crois en jeux": prés. par la Gang des Autobus, à l'Institut Canadien, 20h30.

galeries

Albert Bastarache: Galerie Benedek-Grenier, 800 Place Youville.

A. Pelletier: peintre, au Parrain des Artistes, 302 Laviguer.

G.E. Gingras: oeuvres récentes, Galerie Charles Huot.

P. Bourassa: peinture, sur métal, Galerie La Minerve, 40 Ste-Famille.

Helga Schlitter: Alu-reliefs, au Café Elite, 54 rue Couillard.

Bruno Côté: huiles et dessins, Motel Universel, 2300 Chemin Ste-Foy.

J. Albers: Galerie Jolliet, Place Royale.

M.A. Cossette: photographies, Galerie La Tour des Arts, Université Laval.

D. Giguère Larochelle: tapisseries, à la Galerie Beau-lieu, 1445 Maguire.

A. Clave: lithographies, Galerie Jolliet, Place Ste-Foy.

J.-C. Desjardins: "Névrose de Lucky Luke", Clément Lelerc, "Puzzle", Atelier de Réalisations graphiques, 576 rue St-Jean.

J.-P. Garneau, J. Godbout: sculptures, Galerie du Trait Carré, 7965 Trait Carré Est, Charlesbourg.

Rodolphe Duguay: gravures, au Musée du Québec.

L. Viger, J. Lantier: à la Comme Galerie, 1117 1/2 rue St-Jean.

La crise éclate au TPO: le directeur artistique ne sera pas réengagé

Par Martine CORRIVEAULT

La crise qui couvait depuis quelque temps déjà entre la direction artistique du Théâtre populaire du Québec et certains membres de son

conseil d'administration vient d'éclater.

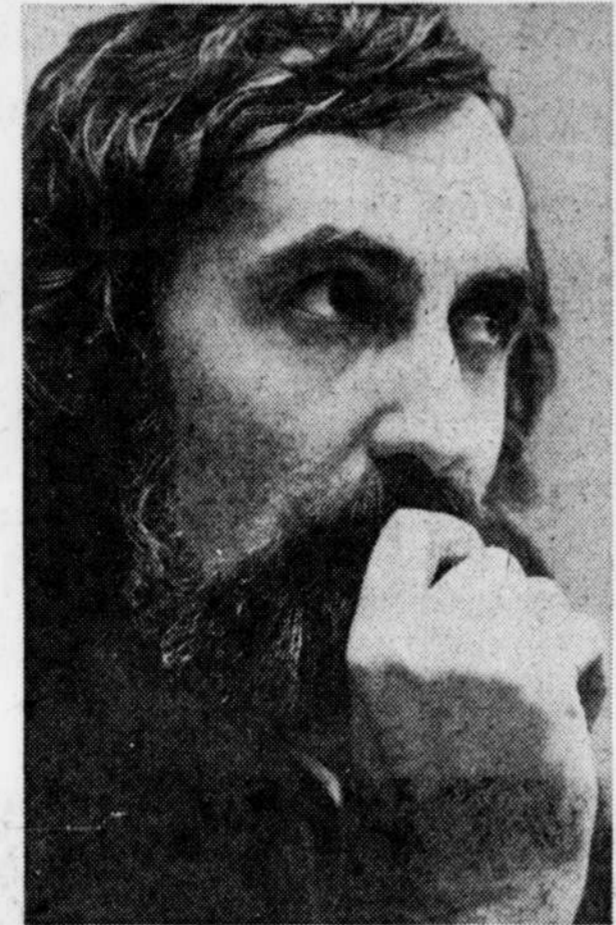
Dans un telegramme reçu aux bureaux du TPO, à Montréal, le 24 mars, le président du conseil en poste depuis octobre dernier, le juge André Du-

ranleau, avise le directeur artistique M. Jean-Guy Sabourin qu'il n'a plus "depuis le 8 mars, pouvoirs d'engager la compagnie", pour quoi que ce soit.

Une lettre adressée à M. Sabourin le 18 mars et reçue au TPO après le telegramme, lui annonce que son contrat comme directeur artistique de la compagnie ne sera pas renouvelé. Le contrat de M. Sabourin arrivait à échéance le 19 avril. Cette décision, précise la lettre, a été prise "unanimentement par les membres du conseil d'administration" lors d'une de leurs réunions. Cependant, il semble que l'unanimité se soit faite en l'absence de près de la moitié des membres du conseil qui était déjà profondément divisé. On souhaitait un débat de fond sur l'orientation de la compagnie, la seule ayant au Québec une vocation précise pour la tournée, mais la décision concernant M. Sabourin a été prise avant que ce débat n'ait lieu.

La décision du conseil d'administration a été signifiée — pure coïncidence? — deux jours après la première représentation d'une production accueillie avec enthousiasme par la critique montréalaise, "Chile Vencera", de Juan Fondon.

La décision administrative ne touche cependant en rien la tournée actuellement en route.



Le Soleil, Roland Marcoux
Jean-Guy Sabourin, le directeur artistique du TPO: avisé le 24 qu'il ne dispose plus d'aucun pouvoir depuis le 8 mars.

Le décor de Figaro est prêt

OTTAWA (AP) — Toni Businger, le décorateur suisse de l'opéra de Hambourg, a terminé la mise au point des décors du "Mariage de Figaro" de Mozart qui figure au programme du Centre national des arts d'Ottawa en juillet prochain.

Son décor a l'originalité de suivre la progression de la musique du compositeur autrichien: partant au début d'une petite cellule du château où se déroule l'action, la scène s'étend petit à petit pour présenter finalement un grand parc ouvert sur toute la largeur de la scène.

CE SOIR
LA GANG DES AUTOBUS
dans
"Je crois en jeux"
à L'INSTITUT CANADIEN
à 8h.30

EXPOSITION
huile et dessin du peintre
Bruno Côté
du 27 mars au 4 avril
Motel Universel
2300 chemin Ste-Foy

Décision
Ottawa, le 18 mars 1976

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce la décision suivante.

Décision CRTC 76-132
QUEBEC, LAC-ÉDOUARD, ST-FABIEN-DE-PANET, PARENT, SANMAUR, CLOVA, MAGANTIC (QUEBEC) - 751154600
Société Radio-Canada

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CBV Québec, CBQ Lac-Édouard, CBF St-Fabien-de-Panet, CBF Parent, CBF Sanmur, CBF Clova et CBF Magantic, CBF-FM St-Fabien-de-Panet (Québec) qui expire le 30 septembre 1976.

Décision: APPROUVE

Le Conseil renouvelle cette licence du 1er octobre 1976 au 31 mars 1980, aux conditions décrites dans l'avis public du 17 décembre 1975 (CRTC 75-589) et aux autres conditions qui seront spécifiées dans la licence.

En décembre 1973, au cours de l'audience tenue pour entendre entre autres les demandes de Colonial Broadcasting System Limited et de Newfoundland Broadcasting Company Limited pour deux nouvelles stations de radio MA à Clarendville et Musgraveville (Terre-Neuve), la Société Radio-Canada s'engageait à présenter une demande en vue d'augmenter la puissance de CBV à 50,000 watts dès le début de l'année 1974.

La Société a réitéré cet engagement à l'audience du 8 décembre 1975, en spécifiant que cette demande serait présentée au début de l'année 1976. Le Conseil s'attend à recevoir cette demande dans les meilleurs délais afin que la population de Québec reçoive un meilleur service radiophonique de langue française de la Société Radio-Canada.

Guy Lefebvre
Secrétaire général

CONCOURS D'ADMISSION POUR L'ANNEE 1976-1977 CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE TROIS-RIVIERES.

Les concours d'admission au Conservatoire de musique de Trois-Rivières auront lieu pendant la semaine du 31 mai au 5 juin 1976.

Les disciplines dans lesquelles les élèves peuvent s'inscrire: Piano - orgue - violon - alto - violoncelle - contrebasse - flûte - hautbois - clarinette - basson - saxophone - cor - trompette - trombone - tuba - percussion - chant - harmonie - contrepoint - fugue - analyse - composition - histoire de la musique.

Les étudiants qui désirent s'inscrire au Conservatoire de musique de Trois-Rivières peuvent se procurer une formule d'admission au secrétariat du Conservatoire, 1425, place de l'Hôtel de ville (Case postale 1146), Trois-Rivières, tél.: 375-7748.

Les inscriptions doivent être remises au plus tard le 22 mai 1976.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES
Gouvernement du Québec.

JEAN-GUY MOREAU

CE SOIR ET DEMAIN TABASLAK!

30 personnages avec les mots de Jacqueline Barrette

26-27 MARS 20H.30
Location: \$3.50 à \$5.50

En vente au guichet du Palais Montcalm de 12h00 à 21h00

Collaboration de **chrc**

PALAIS MONTCALM

McCartney en tournée américaine

NEW YORK (AFP) Absent depuis près de dix ans de la scène américaine, l'ancien "Beatle" Paul McCartney revient, le 8 avril, aux États-

Unis pour une tournée qui le mènera à travers 20 villes et se terminera au célèbre Madison Square Garden de New York, où il se produira les 24 et 25 mai prochains.

Monique MIVILLE-DESCHENES
à la **RESILLE**
(Pavillon Pollack, cité universitaire)
Dimanche 28 mars, 21h30
"UN TOUR DE CHANT POUR QUEBÉCOIS CONSCIENTS"

le cinéma à québec

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: Femmes au soleil (4) 19h00, 21h00.

CANARDIERE: Rapport sur les infirmières (6) 13h00, 15h45, 18h40, 21h30. Salons de massage (6) 14h30, 17h10, 20h05.

CAPITOL: Emmanuelle l'antivierge (6) 13h, 15h, 17h, 19h, 21h.

CARTIER: Mon oncle Antoine (3) 19h00. Kamouraska (3) 21h30.

CINEMA DE PARIS: Les insectes de feu (—) 13h10, 17h15, 21h25. Les quatre de l'Ave Maria (4) 14h50, 21h10.

EMPIRE: Dieu sauve la reine (—) 12h45, 16h04, 19h30. L'aventurière de Hong Kong (—) 14h30, 17h55, 21h20.

LAIRET: Pénitencier des femmes perverses (6) 19h, 21h45. Le clan des gangsters (7) 20h10.

BIJOU: L'important c'est d'aimer, 19h00, 21h00.

LIDO: Les dents de la mer (4) 20h00.

MIDI-MINUIT: Les depraves sexuels (—) 14h35, 17h35, 20h35. Si on jouait au papa et à la maman (—) 13h, 15h55, 18h55, 21h50.

ODEON DAUPHIN: Quatre marmittons aux grandes manœuvres (7) 13h05, 18h35, 20h15. La course à l'échalote (4) 14h45, 18h10, 21h45.

ODEON FRONTENAC 1: Le chat et la souris (4) 13h40, 17h30, 21h30. Les caïds (5) 15h40, 19h45.

ODEON FRONTENAC 2: Un génie, deux associés, une cloche (4) 14h00, 16h25, 19h, 21h15.

PIGALLE: Un sacré zizi (7) 13h30, 16h45, 20h00. Votre plaisir mesdames (7) 15h20, 18h30, 21h45.

PLACE QUEBEC 1: Nashville (3) 18h00, 20h45.

PLACE QUEBEC 2: Harold et Maude (4) 19h, 21h.

STE-FOY ALOUETTE: Si on jouait au papa et à la maman (—) 12h45, 15h45, 18h45, 21h40. Les depravés sexuels (—) 14h20, 17h20, 20h15.

STE-FOY CHAMPLAIN: L'esclave du plaisir (6) 13h, 15h55, 18h55, 21h50. Les fantaisies sexuelles d'un couple libre (7) 14h25, 17h20, 20h15.

ST-ROMUALD: La trahison se paie cash (6) 21h15. Deux enfants qui s'aiment (—) 19h30.

Lie Ganagan

Présentement en vedette:
Les Mercédès
Tous les soirs, du mercredi au dimanche du 3 au 28 mars 1976

Holiday Inn
Québec-Centre-Ville
395 Rue de la Couronne
(418) 647-2611

Le Cabaret

Que la fête continue! 17 février - 11 avril 1976
FRANCE LESLIE

Place à la musique, à la danse, à la gaieté... C'est soir de fête! Tout en vous présentant des artistes renommés, Le Cabaret se transforme aussi en discothèque. Vous y passerez des moments que vous n'êtes pas prêts d'oublier. Place à la joie de vivre!

A Québec: le Concorde, cher ami!

Pour réserver, appelez au 647-2222. Faites valider votre billet de stationnement. Ouvert du lundi au samedi.

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

EN VEDETTE samedi

denis WALSH
et son trio
"du nouveau bientôt"
au **PIANO-BAR**

MOTEL Carillon HOTEL INC.
2800, BOUL. LAURIER, STE-FOY - TEL.: 653-5234

Le Cabaret

Que la fête continue! 17 février - 11 avril 1976
FRANCE LESLIE

Place à la musique, à la danse, à la gaieté... C'est soir de fête! Tout en vous présentant des artistes renommés, Le Cabaret se transforme aussi en discothèque. Vous y passerez des moments que vous n'êtes pas prêts d'oublier. Place à la joie de vivre!

A Québec: le Concorde, cher ami!

Pour réserver, appelez au 647-2222. Faites valider votre billet de stationnement. Ouvert du lundi au samedi.

Le marché immobilier est d'un calme préoccupant

par Pierre MARTEL

Le marché immobilier de la région de Québec a connu, en janvier et février, sa période la plus tranquille depuis trois ans. Les ventes MLS des deux premiers mois de l'année ont été de 99, un chiffre très inférieur à ceux pour les périodes correspondantes de 1973, 1974 et 1975.

Le prix moyen de chaque transaction effectuée sur des propriétés inscrites au MLS s'est élevé à \$30,654, en janvier, et à \$29,352, en février.

Si on compare le prix moyen d'une transaction MLS au cours des deux premiers mois de 1976 avec les prix moyens versés en 1975, on s'aperçoit que les prix de janvier et février sont similaires à ceux des sept premiers mois de 1975. Toutefois, ils sont nettement inférieurs à ceux enregistrés au cours des trois derniers mois de l'année dernière.

En octobre, novembre et décembre 1975, le prix moyen d'une transaction MLS avait été respectivement de \$35,569, \$33,312 et \$32,707.

En fait, les résultats de janvier et février semblent vouloir confirmer les prédictions des experts du marché immobilier à l'effet que les prix devraient se stabiliser en 1976 dans la région de Québec. La diminution du nombre de ventes confirme également la prédiction voulant que le marché sera moins actif cette année qu'au cours des trois dernières années.

Les ventes

Légèrement inférieures aux ventes des deux premiers mois de 1973 (99 contre 114), les ventes de janvier et février 1976 sont nettement inférieures à celles relevées au cours de la correspondante de

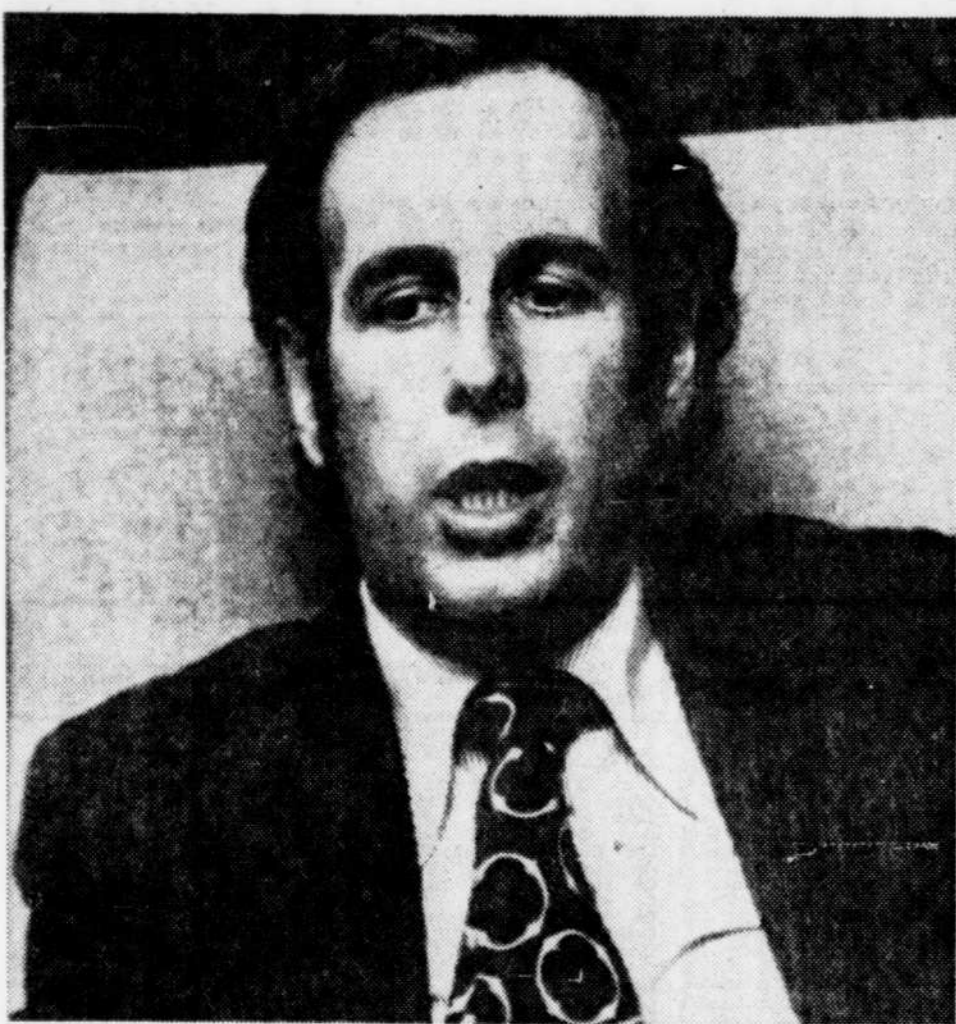
1975 (186 transactions) et de 1974 (171 transactions).

Le coût élevé de remplacement d'une maison et les hauts taux d'intérêts semblent devoir jouer beaucoup sur le marché immobilier. Les inscriptions nouvelles au système MLS ont été beaucoup moins nombreuses en janvier et février 1976 qu'au cours de la période correspondante de l'année dernière.

Il n'y a eu que 370 inscriptions nouvelles cette année à comparer à 558 en 1975. Ces chiffres semblent indiquer une nouvelle tendance chez les propriétaires actuels. Ils préfèrent conserver leur propriété plutôt que de risquer l'achat d'une maison neuve dont le prix continue à grimper et d'avoir à payer un taux d'intérêt trop élevé (en moyenne, 12 pour cent).



	Ventes par le système MLS							
	1973		1974		1975		1976	
	Janv.	Fév.	Jan.	Fév.	Janv.	Fév.	Jan.	Fév.
Ventes	52	62	96	75	79	107	47	52
Prix moyen d'une transaction	30,858	28,656	21,988	30,104	28,972	26,676	30,654	29,352
Nouvelles inscriptions	140	124	193	153	250	308	189	181



Robert Demers sera bien le président de la Bourse

par Jacques FORGET
du bureau du Soleil

MONTREAL — Me Robert Demers, actuel président de la Commission des valeurs mobilières du Québec, deviendra président de la Bourse de Montréal. La nouvelle, publiée la semaine dernière par le quotidien La Presse, a été confirmée hier.

C'est le 15 avril que M. Demers entrera en fonction, prenant la relève de M. Michel Bélanger qui quitte, après trois ans, pour assumer la présidence de la Banque Provinciale.

M. Dominik Dlouhy, nouveau président du Comité des Gouverneurs de la Bourse de Montréal, a tenu à exprimer sa satisfaction, dès que la nomination de Demers a été officialisée. Il a affirmé que le nouveau venu apportait à la Bourse une expérience riche et diversifiée dans le commerce des valeurs mobilières, alors que cette industrie connaît de profonds changements dans les prochaines années.

Nommé président de la Commission des valeurs mobilières du Québec en juillet 1972, M. Demers a remis sur pied cet organisme gouvernemental, alors décrié et confronté avec une série de scandales boursiers. L'un de ses prédécesseurs, Me Marcel Lajeunesse, a même été traduit devant les tribunaux pour abus de confiance de janvier '70 à décembre '71.

Sous l'impulsion de M. Demers, la CVMQ a fait fermer plusieurs maisons de courtage spécialisées dans le commerce des valeurs spéculati-

ves et aux pratiques douteuses, lorsqu'elles n'étaient pas carrément malhonnêtes. Les transactions sur les actions spéculatives, tout particulièrement les titres des compagnies minières d'exploration, sont maintenant l'objet d'une surveillance attentive. Autrefois spécialité de la place boursière montréalaise, ce marché est aujourd'hui marginal.

La présidence de M. Demers aura aussi permis à la CVMQ de se doter d'une réglementation beaucoup plus étendue, couvrant maintenant presque tous les aspects du commerce des valeurs mobilières.

En passant à la présidence de la Bourse de Montréal, M. Demers retourne en quelque

sorte d'où il est venu, puisqu'en 1962, après ses études en droit, il occupa le poste d'adjoint au secrétaire de la Bourse de Montréal. En 1964, il devint conseiller financier du ministère de l'Éducation, jusqu'en 1966, alors qu'il passa à la pratique privée du droit avant de gagner la présidence de la CVMQ. Cette période de pratique privée connut toutefois des interruptions à caractère politique: M. Demers fut négociateur du gouvernement lors de la crise d'octobre '70, négociant avec les felquistes, représentés par Me Robert Lemieux; il participa aussi activement aux campagnes électorales libérales, travaillant directement pour l'équipe de Robert Bourassa.

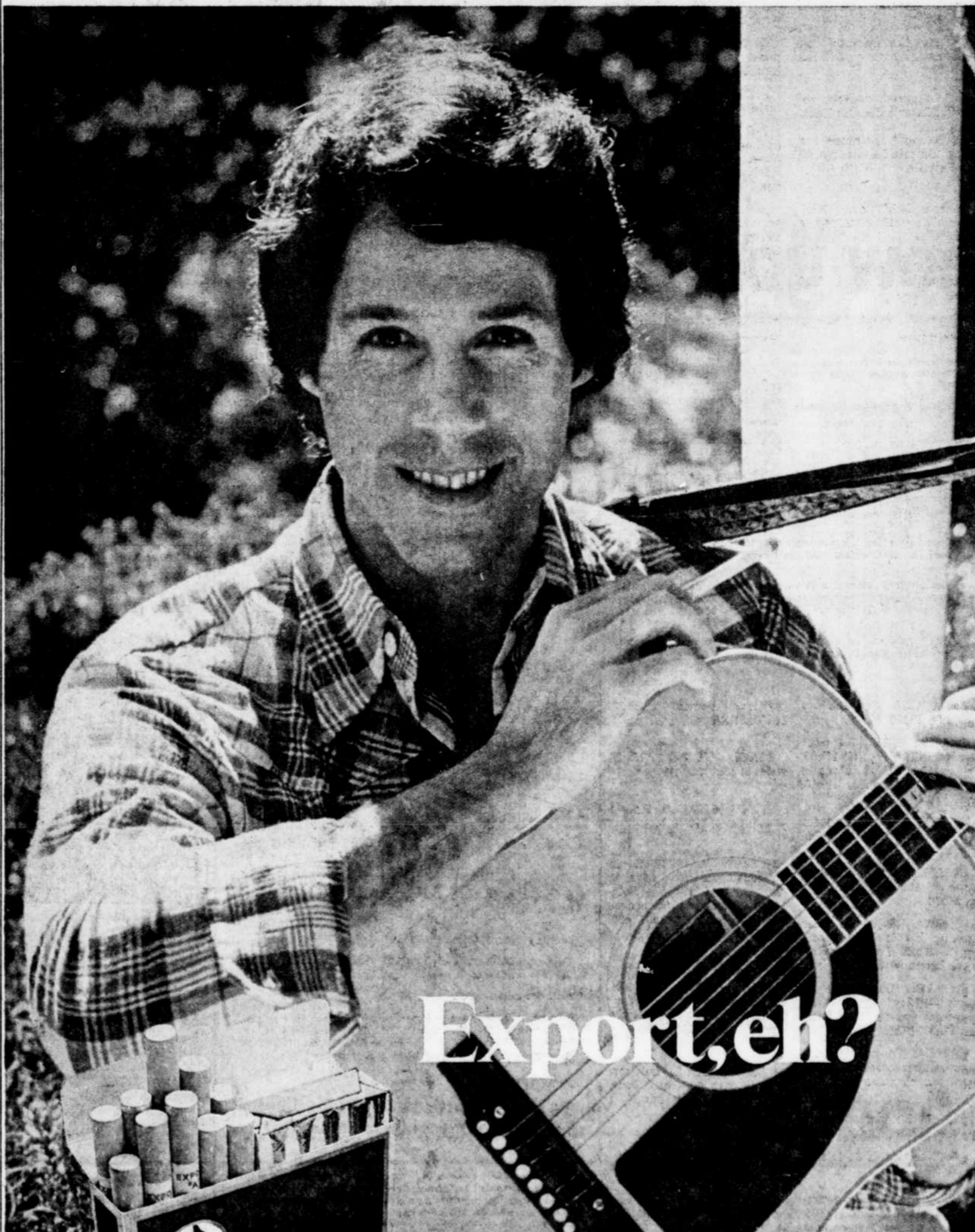
Qui aura le dessus?



Vous savez que le succès d'une réunion dépend souvent d'une foule de petits détails. Mais, savez-vous que nous avons des équipes spécialisées qui voient à tous ces petits détails? Alors, que vous attendiez 10 ou 100 personnes, nous possédons les salles, l'équipement et l'expérience pour vous aider à réussir votre prochaine réunion. Après tout, c'est tellement plus agréable d'avoir le dessus. Appelez Joe Miller à (514) 842-7777.

Hôtel Sheraton-Mt. Royal

LES AUBERGES & MOTOR INNS SHERATON
1455 RUE PEEL, MONTREAL, QUEBEC H3A 1T5



Export, eh?

Quand on connaît bien ses goûts



Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler "poudron" 18mg. nicotine 1.2mg

M. Conrad Lessard ne s'avoue pas vaincu

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — L'industriel thetfordois Conrad Lessard ne désespère pas de reprendre le contrôle de l'entreprise Produits Bellevue Inc., de Thetford Mines, même si le principal créancier garanti, la Banque provinciale du Canada, a lancé un appel d'offres pour la vente des actifs du fabricant de maisons mobiles, roulottes de voyage et tentes-roulottes.

M. Lessard a déclaré, hier, au SOLEIL, qu'il avait espoir de pouvoir régler sa créance envers la maison bancaire avant l'heure "H" fixée à midi, le 3 mai prochain. Il a précisé que d'autres maisons bancaires étaient intéressées à prendre la relève et que des hommes d'affaires étaient prêts à se joindre à lui.

Quand elle avait pris le contrôle de l'industrie Bellevue, dans les premiers mois de 1975, la banque détenait un lien de \$3.6 millions sur la marchandise et les comptes à recevoir. Aujourd'hui, cette créance serait de l'ordre de \$7 millions à la suite d'un accroissement des inventaires. Cette augmentation des actifs rend plus ardue la tâche de M. Lessard de trouver de nouvelles sources de financement. Même si l'échéance est proche, M. Lessard croit pouvoir solutionner ses problèmes. Il n'écarte pas la possibilité de recourir à une injonction pour empêcher la vente des installations de la compagnie et obtenir un autre délai.

L'industriel thetfordois pourrait toujours, en dernier ressort, répondre à l'appel d'offres publiés lancé par la firme de gestion

Mercurie, Béliveau et associés, mandataire de la banque, mais il a écarté cette hypothèse craignant que l'entreprise ne lui file entre les doigts. Il soupçonne des hommes d'affaires et des compagnies de vouloir mettre le grappin sur l'industrie.

On se souvient qu'en novembre dernier M. Lessard avait obtenu une injonction interlocutoire contre la maison bancaire, son mandataire, son fiduciaire, le Trust général du Canada, et l'autre créancier garanti, la Banque fédérale de développement qui a des droits sur les immobilisations, les enjoignant de suspendre l'appel d'offres pour la vente des actifs de l'entreprise.

En accordant l'injonction, le juge Paul-Etienne Bernier s'était interrogé sur la bonne foi de la

Banque provinciale qui n'avait pas voulu permettre aux administrateurs de la compagnie Bellevue de prendre connaissance des états financiers et des dossiers administratifs que possédait son mandataire. Il lui paraissait inconcevable que M. Lessard ou ses représentants n'aient pu obtenir les informations requises pour essayer d'acquiescer à la vente.

Toutefois, la cour supérieure n'a pas eu à trancher le fond du litige, une entente intervenant entre les parties en janvier dernier. En vertu de l'accord, les défendeurs retardaient de deux mois, soit au 15 mars, l'appel d'offres pour la vente des actifs et s'engageaient à fournir au principal actionnaire de Bellevue toutes les informations pertinentes au dossier.

M. Lessard a précisé que le délai qui lui fut accordé, était trop court pour lui permettre de se sortir de l'impasse, du fait que l'accroissement des inventaires a engendré de nouveaux problèmes qu'il est, a-t-il dit, en bonne voie de régler. Vraisemblablement, il aura besoin d'un autre délai pour achever ses démarches, d'où la possibilité qu'il recoure à une autre injonction pour retarder une autre fois la vente des actifs.

Bellevue Inc. avait évité de justesse la faillite en janvier 1975 alors qu'elle devait \$8,660,003 à 360 créanciers. Les 351 créanciers non garantis pour une valeur de \$3,059,000 avaient accepté une offre de remboursement.

Un an plus tôt, la compagnie avait inauguré une nouvelle usine

construite dans le cadre d'un projet d'expansion qui avait nécessité un investissement de \$3.5 millions.

En mars 1975, le gouvernement Bourassa avait évité la liquidation des actifs en permettant par arrêté ministériel, à la Société de développement industriel (SDI) de garantir le remboursement, jusqu'à concurrence de \$2.5 millions, du déficit d'exploitation éventuel jusqu'au 31 août dernier. La compagnie réalisa de faibles profits.

La SDI a renouvelé cette garantie jusqu'en août 1976.

Actuellement, les activités se poursuivent de façon normale à l'usine Bellevue. Quatre cents ouvriers sont au travail.

Le CN appuierait le projet de Gros-Cacouna

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Se déclarant non pas seulement surpris mais "littéralement frappé" par les installations portuaires déjà en place à Gros-Cacouna, le vice-président du Canadien National pour la région du Saint-Laurent, M. Frank Roberts, a confirmé hier, à Rivière-du-Loup, que le CN appuierait sa collaboration à ce projet de développement et de transport de marchandises.

Après une visite attentive

de la rade et l'exposé du programme d'aménagement qui lui ont soumis les promoteurs, M. Roberts a précisé qu'il voyait là un développement susceptible d'entraîner des retombées économiques de première importance pour tout l'est du Québec, un territoire auquel le CN s'intéresse particulièrement.

"Je puis vous assurer que nous croyons très sincèrement à votre projet de développement portuaire et que nous entendons y apporter tout notre appui et tous nos efforts pour en garantir la réalisation", a notamment re-

marqué le vice-président de la société d'Etat.

Contrairement au défaitisme et à un certain esprit de clocher, dont on lui avait parlé comme des caractéristiques de la mentalité de la région, M. Roberts a insisté qu'il avait plutôt constaté qu'on y avait un excellent produit à vendre et qu'on savait le vendre. Cette participation régionale ne pourra que déboucher finalement sur une réussite complète, a-t-il ajouté.

De \$2 à \$5 millions

A l'issue de la rencontre, à l'hôtel de ville de Rivière-du-Loup, M.

Roberts devait préciser au SOLEIL que la participation du CN à l'aménagement de Gros-Cacouna pourrait initialement s'élever à un investissement de \$2 à \$5 millions.

Il s'agira d'abord d'effectuer un raccordement ferroviaire entre les installations portuaires et la ligne principale trans canadienne, qui passe par Rivière-du-Loup. La longueur du tronçon requis ne serait que de 3 à 3.5 milles à un coût d'environ un demi-million de mille. L'investissement supplémentaire pourra varier selon les besoins des cours de triage et de service

aux aménagements d'entreposage et de stockage des différents produits transbordés.

Le porte-parole du Canadien National a ajouté que le projet portuaire de Gros-Cacouna s'inscrivait d'autant mieux dans les prévisions de développement de la société ferroviaire, que le CN vient justement d'agrandir son réseau jusqu'à Matane, dans le cadre du traversier-rail de Cogéma qui permettra dès mars 1977 une liaison avec les villes de Baie-Comeau, Port-Cartier et Sept-Îles, sur la rive nord du Saint-Laurent.

Dépenses d'immobilisations du gouvernement du Québec peu élevées dans notre région

par Pierre MARTEL

Les dépenses d'immobilisations du gouvernement du Québec seront peu élevées dans la région de Québec au cours de la prochaine année fiscale. En fait, la région sera très affectée par les coupures budgétaires.

Ainsi, au niveau du ministère des Travaux publics, seulement deux projets importants iront de l'avant. Mais, encore là, le gros des crédits pour ces projets ne sera pas dépensé en 1976-77.

Le ministère des Transports dépensera des sommes importantes pour compléter les grands travaux en cours. Toutefois, aucun nouveau projet majeur ne sera mis en chantier au cours de la prochaine année fiscale.

Dans le secteur des Affaires sociales, une dizaine de millions de dollars seront

injectés dans la région pour agrandir ou améliorer des édifices existants.

Bref, les constructeurs devront se tourner vers le secteur résidentiel ou le secteur commercial pour aller chercher leur part du gâteau. Les contrats gouvernementaux se feront rares.

Travaux publics

Au ministère des Travaux publics, seulement deux des trois projets importants prévus iront de l'avant en 1976-77.

Une somme maximale de \$4 millions sera dépensée sur le projet de construction d'un édifice de regroupement des ministères ressources (Agriculture, Richesses naturelles et Terres et Forêts) dans le secteur Le Bourgneuf. Les crédits serviront à l'achat du terrain, à la préparation de plans et au contrat de gérance.

Ailleurs, une somme de \$5 millions sera dépensée pour le début de construction de l'édifice de la Sûreté du Québec, le long du Boulevard Pierre Bertrand, dans le secteur Duberger. Les estimations de coût de ce projet sont de \$14.5 millions. C'est donc dire que le gros des crédits sera alloué vraisemblablement en 1977-78.

Toujours au sujet de la Sûreté du Québec, mentionnons qu'une somme de \$550,000 a été allouée pour le poste de la SQ, à l'Étape, dans le parc des Laurentides.

Enfin, le projet de construction d'un entrepôt de 600,000 pieds carrés dans le secteur Duberger a été remis à plus tard. La phase de préparation des plans et devis sera complétée. Mais, il n'y aura pas de début de construction au cours de la prochaine année fiscale.

Notons cependant que deux projets de l'entreprise privée (La Laurentienne et l'Industrielle) iront de l'avant. Lorsque ces édifices seront complétés (\$18 et \$40 millions), la majeure partie de l'espace sera louée au gouvernement du Québec.

Le réseau routier

Une trentaine de millions de dollars (en comptant les \$10 millions pour l'autoroute de la Beauce) sont prévus pour compléter le réseau routier dans la région de Québec.

On déboursera \$6.5 millions pour terminer l'autoroute Dufferin et \$4.5 millions pour parachever le prolongement du Boulevard Henri IV. En outre, une dizaine de millions seront affectés dans le secteur de Beauport pour l'amélioration de la route 138 et le raccordement

de l'autoroute 40 et du Boulevard des Grèves.

Selon un haut fonctionnaire du ministère des Transports, il est normal de ne pas avoir de crédits gouvernementaux pour de nouveaux projets routiers. "Quand les travaux en cours seront terminés, le réseau routier de la région de Québec sera complet", a-t-il dit.

Les Affaires sociales

Dans le secteur hospitalier, une dizaine de millions (en incluant \$2 millions pour l'hôpital de St-Jean-Port-Joli) seront injectés dans la région. Ils serviront surtout à des projets d'agrandissement.

Ce sera l'hôpital Laval qui aura la part du lion avec une somme de \$4.125 millions. Le CHUL recevra \$3.1 millions et l'hôpital de Lévis s'est vu attribuer des crédits de un million de dollars.

CIL et Canadian Pacific Investments entrevoient 76 comme une bonne année

par Jacques FORGET

MONTREAL — Deux importantes compagnies montrealaises, le holding Canadian Pacific Investments Ltd et la compagnie de produits chimiques Canadien Industries Lée (CIL) entrevoient un redressement des marchés en 1976.

La CIL affirme dans son rapport annuel que le climat économique en '76 s'avère "relativement prometteur", comparé à 1975 et que "plusieurs des marchés de la compagnie seront renouvelés au cours des prochains mois".

1976 sera néanmoins une année de redémarrage, explique la filiale canadienne de

l'Imperial Chemical de Londres. Les coûts ne sont plus les mêmes et les contrôles anti-inflation sont venus ajouter un élément d'incertitude supplémentaire.

"Les décisions d'investissement seront plus difficiles, alors que les marges de profits se sont rétrécies. La CIL entend pallier cela en accroissant sa production et en profitant de ses capacités de production pour satisfaire pleinement la demande". Les investissements en '76 devraient être similaires à ceux de l'an dernier qui ont atteint les \$55.4 millions.

L'exercice financier écoulé a permis à la CIL de réaliser des profits d'opération de \$42.6 millions ou \$4.34 l'ac-

tion. Des profits extraordinaires de \$3.6 millions ont porté les profits d'exploitation à \$46.2 millions ou \$4.70 l'action.

Canadian Pacific Investments Ltd (CPI) est tout aussi confiante. L'entreprise affirme s'attendre, dans son rapport annuel, à des gains accrus en provenance du pétrole, du gaz et de sa division immobilière.

La compagnie s'attend aussi à une reprise de sa division forestière, alors que les prix du bois et du bois d'oeuvre augmenteront, consécutivement à la reprise de la construction domiciliaire aux USA. La fin des grèves dans l'industrie des pâtes et papiers devrait aussi ramener une plus grande profitabilité.

Toutefois CPI est plus pessimiste pour sa division de l'acier (Algoma Steel), des métaux de base et fertilisants (Cominco), affirmant même que la stagnation de ses secteurs pourrait engendrer des profits moindres qu'en '75.

"Bien que nous soyons à l'aube de la reprise économique, attendu depuis de longs mois, le rythme de la reprise s'annonce particulièrement lent. Il apparaît aussi que l'inflation se calmera quelque peu mais elle continuera à être une préoccupation majeure."

CPI a rapporté des profits de \$141.9 millions ou \$2.21 l'action contre \$130.6 millions ou \$2.29 l'action en 1974.

Price déficitaire au premier trimestre

La compagnie de papier Price Co de Québec, filiale à 54% d'Abitibi Paper Ltd, connaît un premier trimestre déficitaire, a averti M. C.R. Tittmore, président et chef de l'exécutif, à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires.

Pour la période comparable de l'exercice financier '75, Price Co a enregistré des profits de \$6.5 millions ou 66 cents l'action.

M. Tittmore a expliqué que cette perte était la conti-

nuation des pertes de la deuxième moitié de l'exercice '75, consécutive à la grève nationale des pâtes et papiers qui s'est réglée en février seulement. Le président directeur-général s'est dit relativement confiant des perspectives de profits de la deuxième moitié de '76, "compte tenu de l'amélioration des affaires et du raffermissement des prix".

La filiale d'Abitibi Paper n'a réalisé l'an dernier que des profits de \$11.2 millions,

soit \$1.12 l'action, contre \$31.09 millions ou \$3.22 l'action en 1974.

Les personnes dont les noms suivent furent élus administrateurs: Sir Mac Aitken, Messieurs W.A. Arbuckle, Marcel Bélanger, T.J. Bell, F.E. Case, Gabriel Gilbert, A.S. Gordon, A.A. Labrecque, Roger Létourneau, N.J. Macmillan, T.R. Moore, C.H. Rosier, F.J. Ryan, C.R. Tittmore, E.D.H. Wilkinson.

Reed Paper Ltd fractionne 2 pour 1

Une autre papetière, Reed Paper Ltd de Toronto, demandera à ses actionnaires, à l'occasion de leur assemblée annuelle du 4 mai prochain, d'approuver un règlement de la compagnie fractionnant les actions à raison de 2 pour une.

La compagnie explique que cette mesure rendra le titre plus facilement transigeable.

Bell Canada
AVIS DU 1^{er} DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de quatre-vingt-quatre cents par action privilégiée, classe B, série B, a été déclaré et sera payable le 15 mai 1976 aux détenteurs des titres actions privilégiées enregistrés aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 15 avril 1976.

Montréal, le 24 mars 1976. Le secrétaire,

Bell Canada
AVIS DU 6^e DIVIDENDE

Un dividende trimestriel d'un dollar et six cents par action privilégiée, classe C, série D, a été déclaré et sera payable le 1^{er} juin 1976 aux détenteurs des titres actions privilégiées enregistrés aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 30 avril 1976.

Montréal, le 24 mars 1976. Le secrétaire, J. T. MOORE

DISTRIBUTEUR

Nous sommes à la recherche d'un distributeur pour nouveau grille-gratté pied caoutchouc - aluminium; doit avoir rapports établis avec architectes et compagnies de construction. Excellente commission.

Appeler 514-865-0094 ou écrire à Natag Du Canada 715 ouest, Notre-Dame Montréal, P.Q. H3C 1J6

Kmart
Une filiale de S.S. Kniga Company Limited

SPECIAUX VEDETTES

EN VENTE SAMEDI A 9.00 A.M.
S.V.P. AUCUNE COMMANDE POSTALE ET TELEPHONIQUE

SPECIAUX VEDETTES

Dame Baby-doll

65% polyester 35% coton
Motif à l'avant
couleurs ass. S.M.L.

Prix régulier Kmart: 5.44
Spécial Kmart: **3.49**

samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES

Matériel à la verge

36 pcs de largeur en flanellette imprimée

Spécial Kmart: **.77**

samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES

Phentex Laine

Offerts en différents coloris populaires. Sac de 15 oz

Prix régulier Kmart: 2.87
Spécial Kmart: **1.89**

samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES

Très pratique Miroir

Grandeur 14 x 18 fini bois naturel

Prix régulier Kmart: 7.07
Spécial Kmart: **4.99**

samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES

Dare Biscuits

Sauveur à la menthe et à la guimauve
Format de 10 oz

Prix régulier Kmart: .99
Spécial Kmart: **.77**

samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES

Sardines Canadiennes

A l'huile soya additionnée de sel
Boîte de 3/4 oz

Spécial Kmart: **.19**

samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES

Chaise pliante

Se ferme à plat, forme courbée pour le siège et le dos, fini noyer ou bois naturel.

Spécial Kmart: **6.49**

samedi seulement

PLACE FLEUR DE LYS 550 Boul. Hamel Québec
PLACE DES QUATRE-BORGEAIS 999 Rue de Bourgeois St. François

La télévision

Aux "Beaux Dimanches" Six ans après la tuerie de Kent, Nadeau fait le portrait des E.-U.

Treize secondes, 13 malheureuses secondes. Pendant ce court laps de temps, le campus de l'université Kent devient le théâtre d'un drame sanglant. La fusillade incontrôlée de la Garde nationale fauche 13 personnes. Quatre d'entre elles ne s'en relèveront jamais.

Cet événement tragique se déroulait le 4 mai 1970. Depuis, calme relatif sur tout le front étudiant, sauf dans le cas de rares gestes isolés.

Des centaines de personnes ont été et sont toujours affectées par ce violent épisode de la récente histoire des USA.

Pierre Nadeau et le réalisateur Pierre Leduc ont rendu visite à sept Américains. Sept témoins qui ont vécu "Ces interminables treize secondes". Ce document prendra l'affiche des "Beaux Dimanches", à 21h50.

Au-delà de l'interprétation de Kent, les propos et les images rassemblés dans ce reportage débouchent sur un portrait. Portrait inquiétant, ravagé par une décennie de contestation étudiante, imprégné d'une profonde désillusion. Celle-ci a atteint le creux de la vague avec Watergate, scandale qui a ébranlé sérieusement la plus importante institution politique américaine.

En 1970, Charles Brill ne croyait pas qu'un tel niveau de corruption politique puisse exister. Lorsqu'il pense à la fusillade de Kent, il voudrait se racheter en érigeant une statue à ces jeunes qui lui criaient la vérité. Ceux-là qu'il considère aujourd'hui comme les véritables patriotes du bicentenaire.

Charles Brill, 45 ans, est professeur de journalisme à l'université Kent. Après le 4 mai 1970, il s'est retiré chez des Indiens Chippewas du Minnesota. Depuis, il a été adopté comme un de leurs. C'est dans cette réserve au milieu de ses nouveaux amis, qu'il expliquera comment il a retrouvé des valeurs qu'il croyait inexistantes aux Etats-Unis.

Ces témoignages nous aideront à comprendre que le pluralisme américain est en lambeaux. Les minorités, tels les Indiens, ne veulent pas disparaître dans le "melting pot", ce fameux creuset où doivent se fondre toutes les nationalités.

Joe et Cathy Franetic vivent dans les montagnes de Virginie occidentale, l'Etat le plus pauvre des Etats-Unis. Ex-étudiant en biologie, Joe fabrique maintenant des meubles. Sa femme enseigne à l'école primaire. Comme des milliers de jeunes Américains, entre le combat ou le soutien du "système", ils ont choisi l'abandon.

Gérald Kamber, 50 ans, est un Juif new-yorkais d'origine. Il a vécu à Kent comme professeur. Aujourd'hui, il gagne sa vie à Potsdam en enseignant le français et l'italien. Politiquement, il se définit comme anarchiste conservateur. Sans le rejeter totalement, il a du mal à s'identifier au jeu politique américain.

Mary Vecchio n'avait que 14 ans le 4 mai 1970. Elle ne semble pas avoir absorbé le choc de cette journée sanglante. Elle vit aujourd'hui à Miami, où elle gagne sa vie au petit bonheur: tour à tour téléphoniste, chômeuse, vendeuse et prostituée.

Don Grant a opté pour San Francisco, où il est directeur des services immobiliers de la banque Wells Fargo. Son épouse Annette dirige une école de personnalité. Ils symbolisent une catégorie de jeunes qui croient encore au grand rêve américain.

Charles Fassinger commandait la troupe qui a tiré sur les étudiants en 1970. Il se défend bien d'avoir donné l'ordre de tirer. Aujourd'hui "businessman" prospère, il nous démontre son attachement indéfectible aux valeurs traditionnelles.

Robert et Jane Pickett sont un couple de noirs de la banlieue de New York. Maintenant avocat et passionné de politique, Robert revendiquait le "Black Power" lorsqu'il étudiait à Kent. Comme d'autres noirs de New York, il a choisi de systématiser son action pour mettre un terme au cauchemar de ses semblables.

Il nous guidera dans les rues de Newark, où il a contribué à défaire l'administration municipale précédente. Il nous présentera Leroi Jones, un ancien compagnon de lutte. Cet auteur mondialement connu s'entretiendra avec Pierre Nadeau du sens du combat que mènent les Noirs américains pour un meilleur sort.

Robert Pickett et Leroi Jones ont vécu Kent à leur façon, comme un événement parmi tant d'autres, un pas vers l'émancipation des noirs d'Amérique.

1976 comporte une double signification aux Etats-Unis. On y fête 200 ans d'histoire et on prépare l'élection d'un nouveau président. On en parlera très peu au cours de "Ces interminables treize secondes".

Avec ce document Pierre Leduc signe sa première émission à la chaîne française de Radio-Canada. Venu à la télévision en 1967, il fait ses débuts à l'émission "7 on 6", magazine quotidien animé par Peter Desbarats au poste anglais de Radio-Canada à Montréal (CBMT), à titre de "story editor" (journaliste-réalisateur).

Selon ses propres termes, "les 110 films que j'ai réalisés alors valent plusieurs années d'école de journalisme ou de cinéma". En 1972, il passe à "Weekend", ce qui lui vaut de travailler avec Pierre Nadeau. Il fit le saut à la chaîne française de Radio-Canada comme chercheur à 60.

Depuis septembre 1975, Pierre Leduc collabore à la série d'émissions spéciales diffusées dans le cadre des "Beaux Dimanches". Il a effectué la recherche de "Ces interminables treize secondes".

Source: "Le Radio-Canada"

télé-choix

18h30, à Radio-Québec, **Revue scientifique.** Nouvelle utilisation de l'énergie géothermique; comment guérir les maladies des yeux; inventions récentes qui utilisent l'énergie solaire.

18h45, au onze, **Régional 03** reçoit Michèle Jean, du journal "Les têtes de pioche", incarnation du féminisme québécois dans le domaine de l'édition;

Leduc vous fait entendre l'orchestre philharmonique de Vienne, sous la direction de Karl Bohm;

20h30, au onze, **Hors-Série** présente: "Les Brigades du Tigre", premier épisode d'une co-production française, suisse et belge. Chef d'Etat au début du XXe siècle, Clémenceau, dit le Tigre, avait créé des brigades spéciales pour lutter contre la criminalité qui envahissait la France tout entière.

20h, à Radio-Québec, **De concert avec vous.** Roland Prés. Roland Leduc. L'orchestre philharmonique de Vienne, sous la direction de Karl Bohm interprète des symphonies nos 34 et 40 de Mozart.

horaire

Comprenant également les postes transmis par câble. De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (N.B.) Emission Noir et Blanc. Source d'information: Office des Communications Sociales

- (4) Québec CFCM-TV
 - (5) Québec CKMI-TV
 - (11) Québec CBVT
 - (3) Burlington WCAX-TV
 - (9) TCQ (Télé-câble de Québec)
 - (7) Sherbrooke CHLT-TV
 - (8) Mr. Washington WMTW-TV diffusé au 13
 - (10) Montréal CFTM-TV
 - (12) Montréal CFCF-TV
 - (13) Trois-Rivières CKTM-TV et TCQ Diffusés au 9
 - (15) CIVQ (UHF Radio Québec)
 - (3) Burlington WCAX-TV diffusé au 7
- VENREDI 26 MARS 1976**
- 18.00 3 Channel 3 news hour
 - 4-7-10 Parle parle, jase jase...
 - 5 Around the city with Bob
 - 11 Ce soir
 - 12 Pulse
 - R-Q. Viens voir. — Documentaire
 - 18.30 5 The City
 - 8 High School Quiz
 - 11 Le téléjournal
 - 13 La sœur volante
 - R-Q. Revue Scientifique. "Progress énergétiques". — Une nouvelle utilisation de l'énergie géothermique.
 - 18.40 11 Nouvelles du sport
 - 18.45 11 Régional 03
 - 19.00 3 News
 - 4 Aujourd'hui le 26 mars
 - 7 Monsieur le Maire
 - 8 Family Affair
 - 10 Le 10 vous informe
 - 12 Sanford and Son

- 13 Le 13 vous informe
- R-Q. Méléz-vous de vos affaires. — Reprise de 4h p.m. TCQ Mireille et Sans Sonnette. Bricolage pour enfants.
- 19.30 3 The Price is Right
- 4 En Première: "La symphonie des héros". E.U. 1967. Drame de guerre de R. Nelson avec Charlton Heston, Maximilian Schell, et Kathryn Hayes. — L'évasion des membres d'un orchestre américain faits prisonniers par les Allemands.
- 5 Howie Meeker Hockey School
- 7-10 Cinéma sur demande: "Le corbillard s'emballe". G.B. 1966. Comédie de B. Forbes avec John Mills, Michael Caine et Ralph Richardson. — Intrigues et imbroglios pour obtenir un héritage.
- 8 Hogan's Heroes
- 11-12 Marcus Welby, M.D.
- 12 Friday Mystery Movie
- TCQ Scène I, Prise I
- 19.45 5 Mr. Chips
- 20.00 3 The Mary Tyler Moore Show
- 8 Donny and Marie
- TCQ A la découverte. Reprise du lundi 20h00.
- 20.30 5 M.A.S.H.
- 11 Hors série: Les brigades du Tigre.
- TCQ Comme la vie. Reprise de mercredi 20h00.
- 21.00 3 Friday Movie: première mondiale: "Brink's: The Great Robbery". E.U. 1976. Drame policier de M. Chomsky avec Carl Betz, Darren McGavin, Leslie Nielsen et Art Metrano. — Le 17 janvier 1950, sept voleurs armés et masqués s'introduisent dans les bureaux de la Brink's à Boston et ils y dérobent la somme de \$2.750.000.
- 5 The Tommy Hunter Show
- 8 Friday Movie: "The Lords of Flatbush". E.U. 1974. Comédie de S.F. Verona avec Henry Winkler et Susan Blakely. — En 1957, des jeunes d'une école secondaire de Brooklyn s'en donnent à cœur joie et, malgré les pépins qui les rencontrent sur leur chemin, ils réussissent toujours à se payer une pinte de bon sang.
- TCQ Posons-lui la question. Reprise du lundi 20h30.
- 21.30 4 Chantons-Bar
- 7-10 Découvertes 76
- 11 Science Réalité
- 12 Grand Old Country
- 13 Au cours des événements
- R-Q. Divers au printemps.
- Anim. France Dauphin et Gilles Marsolais. — Revue des activités sociales et culturelles.
- TCQ Les conférences Rotary. Reprise du mardi 22h30.
- 22.00 4-7-10-13 La corne d'abondance
- 5 The Lawrence Welk Show
- 11 Dossier
- 12 Bert Dangelo-Superstar
- TCQ Projet musique. Reprise de mardi 19h30.
- 22.15 4-7-10 Deux pianos
- 13 Documentaire
- 22.30 4-7-10 Les nouvelles TVA
- 11-13 Le téléjournal
- 22.50 11 Nouvelles du sport et météo
- 13 Le 13 vous informe
- 23.00 3) Channel 3 Night Beat
- 4 La météo
- 5-8-12 News
- 7 Informa 7
- 10 La couleur du temps
- 11 Cinéma: "Ciné-girl". Fr. 1967. Drame psychologique de F. Leroi avec Christiane Guého, Juliet Berto et Henri-Jacques Huet. — Un réalisateur s'inspire des confidences d'une comédienne pour écrire le scénario de son prochain film.
- 13 Ciné-Soir: "La strip-teaseuse effarouchée". E.U. 1965. Comédie musicale de B. Sagal avec Elvis Presley, Shelley Fabares et Harold J. Stone. — Un chanteur de cabaret est chargé par son patron de surveiller sa fille au cours de vacances à la mer.
- 23.05 4 Ciné-4: "Désir". Esp. 1963. Drame sentimental de G. Lorente avec Maurice Ronet, Claudia Mori et Amedeo Nazzari. — La fille d'un industriel s'éprend d'un romancier qui se fait entretenir par une riche maîtresse.
- 23.15 7 Le journal des castors
- 23.20 12 Pulse
- 23.22 5 The Merv Griffin Show
- 23.25 7-10 Sans Pantoufles: "L'assassin". It. 1961. Drame psy-

Documents remis aux Archives du Canada

OTTAWA (PC) — Les Archives publiques du Canada ont fait l'acquisition de documents de Lawren S. Harris, l'un des fondateurs du Groupe des Sept.

Ces documents comprennent des notes, des manuscrits et des lettres, de même que le film d'une interview télévisée.

M. Harris est né en 1885 à Brantford (Ont.); il est mort en 1970 à Vancouver. Les documents ont été donnés par ses enfants.

INDEX

Services Ventes 100-200

- 103-Activités diverses
- 106-Agences matrimoniales
- 109-Alimentation
- 112-Ambulances
- 115-Aménagement de terrain
- 118-Ameublement
- 121-Animaux
- 124-Antiquités
- 127-Appareils électriques
- 130-Argent à prêter
- 133-Argent demandé
- 136-Articles de sport
- 139-Assurances
- 142-Bicyclettes
- 145-Camping
- 148-Carnaval
- 151-Chauffage
- Climatisation
- 153-Coin du bébé
- 154-Conditionnement physique
- 157-Décoration intérieure
- 160-Déménagement
- Transport
- 163-Déneigement
- 166-Equipement de bureaux
- 169-Equipement de commerce et de restaurant
- 172-Enseignement - Cours
- 175-Entreposage
- 178-Extermination
- 184-Instruments de musique
- 187-Jeux - Jouets
- 190-Livres - Timbres - Monnaie
- 193-Locations diverses
- 196-Machines à coudre
- 199-Marchandises diverses
- 200-Marchandises diverses demandées
- 202-Matériaux de construction
- 205-Matériaux de démolition
- 208-Médecins
- 211-Perdu - Trouvé
- 214-Personnel
- Non responsabilité
- 217-Photographie
- 218-Piscines
- 220-Radios - Télévisions
- Stéréos
- 223-Receptions
- 226-Rembourrage
- 227-Reparation - Entretien
- Amélioration de maisons
- 229-Service 24 heures
- 230-Services spécialisés
- 232-Soins de Beauté et d'esthétique
- 235-Souffleuse à neige
- 236-Souhaits
- 238-Tableaux - Encadrements
- 241-Tapis - Tules
- 244-Tondeuses
- 247-Vacances - Voyages
- 250-Vélocitateurs
- 253-Vêtements

Etre à L'INDEX C'EST FAIRE UN "COUP" DE MAITRE!

Les annonces classées

LE SOLEIL

Chambres 430 à 449

Maisons seules 450 à 470

Maisons à revenus 471 à 490

Autres propriétés 491 à 499

Comm. Industries 500

Véhicules-moteurs 600

430 à 443-Chambres à louer

445-Chambres et pensions

446-Chambres demandées

447-Chambres et pensions demandées

450 à 465-Maisons à vendre

470-Maisons demandées

471 à 486-Maisons à vendre

490-Maisons demandées

491-Condominium

492-Maisons mobiles et préfabriquées

494-Chalets

496-Fermes

498-Terres

499-Terrains

510-Bureaux

525-Commerces

540-Entrepôts

553-Locaux

570-Propriétés commerciales

599-Encans

605-Autos à vendre

615-Autos à louer

620-Autos demandées

623-Camions à vendre

630-Camions à louer

635-Camions demandés

640-Pièces et accessoires d'autos et camions

645-Réparations - Entretien - Dépannage

650-Garages à vendre

655-Garages - Stationnement à louer

660-Garages - Stationnement demandés

665-Motocyclettes

670-Motoneiges

675-Roulottes

Roulottes motorisées

680-Véhicules tout terrain

685-Yachts et bateaux

690-Equipement de ferme

695-Machinerie

* PAR QUARTIER

10 lignes directes 647-3311

DE CONCERT AVEC VOUS

le vendredi à 20h

RADIO-QUEBEC

De concert avec vous.

dans nos régions



Charlevoix

Les démarches préliminaires pour la création d'une école secondaire privée dans Charlevoix se poursuivent à un rythme accéléré. Des membres du comité provisoire ont rencontré ces jours derniers, la Supérieure générale de la communauté des Soeurs de la Charité de Québec, et ont obtenu d'elle une promesse de location de l'ancien couvent de La Malbaie. Les prochaines démarches visent à concrétiser le plus tôt possible le projet d'école secondaire privée qui semble susciter beaucoup d'intérêt chez les parents.

La Côte-du-Sud

Une imposante délégation de syndiqués de la CSN de la région de Québec est attendue à La Pocatière, ce soir, pour le déroulement d'une démonstration de solidarité à l'endroit des 300 grévistes de Matériel de transport Bombardier Ltée. Renforcée de membres des syndicats de toute la région de la Côte-du-Sud, la manifestation de protestation contre l'incurie de la compagnie et un arrêt de travail persistant depuis près de quatre mois comportera

une marche par les rues de La Pocatière et une soirée d'amitié syndicale, au sous-sol de la cathédrale.

La Côte-Nord

M. Pierre Thibeault, depuis trois ans journaliste à l'hebdo Le Nordic, à Sept-Îles, lancera un roman rural, "Avenue Damien", demain, à 20h30, au Centre socio-récréatif. La Bibliothèque municipale, la Boutique aux Lettres et le Cercle de presse de Sept-Îles organisent conjointement cette manifestation culturelle. Le volume de Pierre Thibeault est agrémenté de dessins de l'artiste André Michel.

Bas-Saint-Laurent

L'Association des pompiers de l'Est du Québec a mis sur pied récemment un comité de prévention des incendies dont la présidence a été confiée au directeur de la sûreté municipale de Trois-Pistoles, M. Wilfrid Tremblay. Notons que l'Association des pompiers de l'Est du Québec regroupe 13 brigades pour un effectif de quelque 250 membres.

L'Amiante

Par décision du conseil municipal, les industriels

qui s'établiront dans les limites de la municipalité d'Irlande-Sud bénéficieront d'une exemption de l'impôt foncier pendant trois ans. Des terrains sont disponibles en bordure de la route 265. Cette petite municipalité ne compte qu'une industrie qui fournit du travail à 25 personnes.

La Rive-Sud

Le conseil municipal de Saint-Apollinaire voit toujours beaucoup de monde à ses assemblées, particulièrement depuis la fusion des deux municipalités, du village et de la paroisse. Lors de leur récente réunion, les édiles ont appuyé la création d'un comité des loisirs, au sein duquel il a délégué deux représentants. Le président de ce comité, M. Florent Boucher, a révélé qu'une charte a été demandée aux autorités gouvernementales.

La Beauce

Le ministère des Transports a fait savoir que les érablières expropriées pour la construction de l'autoroute 73 dans le secteur entre Scott-Jonction et Sainte-Marie, pourront être exploitées par les anciens propriétaires au printemps 1976.

Le procès Samson: l'adresse du juge ne sera entendue que lundi

MONTREAL (PC) — L'avocat de Robert Samson admet qu'il y a eu explosion à l'arrière du 407, rue Lazar; il

Vol à main armée

La pharmacie Gosselin, située au 423 rue Aqueduc, à Québec, a été la scène d'un hold-up, hier soir. La figure cachée sous un bas-nylon et armée d'une carabine tronçonnée, deux individus ont raflé environ \$700 et ils ont pris la fuite à pied.

Le hold-up s'est déroulé vers 20h17. La police men-

tionne qu'aucun coup de feu n'a été tiré et que personne n'a été molesté.

Un vol avec violence a aussi eu lieu, avant-hier, à l'Accommodation Daniel, située au 386 rue d'Aiguillon. Un individu qui semblait sous l'influence de la boisson a pris le commis par le collet et il l'a forcé à lui remettre le contenu de la caisse.

ne conteste pas que Samson ait été sur les lieux mais, dans son plaidoyer fait devant jury, hier, il a cherché à souligner certains points qui lui apparaissent faibles dans le témoignage du témoin-expert Côté, en plus d'affirmer que le témoin cité en contre-preuve, Henri Lemire, a corroboré entièrement la version donnée par l'accusé lui-même, sauf un détail où Lemire n'a pas intérêt, selon Me Hébert, à dire la vérité.

Il s'agit exactement du fait que Lemire persiste à nier qu'il ait transmis le numéro

de téléphone de Samson à une tierce personne qui, par téléphone, aurait attiré Samson à Mont-Royal ce 26 juillet 1974: 1) si Lemire admet avoir donné ce numéro de téléphone, selon Me Hébert, on pourrait l'accuser de complicité dans un attentat contre un membre de la GRC; 2) et si Lemire a ainsi "donné" Samson, les copains trahis qui font partie du groupe de gauche où Lemire acceptait d'être informateur de la GRC auront tout intérêt à ne pas laisser cette affaire en plan.

Dans son réquisitoire par

contre, Me Jean Morin a admis ne pas avoir pu faire la preuve que Samson ait fabriqué la bombe, mais il a consacré tous ses efforts à détruire la crédibilité de l'accusé-témoin Robert Samson.

L'adresse du juge Shorteno au jury ne sera entendue que lundi, le juge exprimant le soin de mieux préparer cette intervention capitale, juste avant que les jurés ne se retirent pour délibérer et décider d'après les faits qu'on leur a exposés à ce jour.

Pollack

Mail St-Roch, Galeries Chagnon, Lévis.

Plus décontracté que jamais, le denim est grand favori en '76!

Conçus à partir des besoins d'aujourd'hui, voici nos vêtements sport 'Liberté'. Ces vestes et jeans s'accompagnent aussi bien d'un pull que d'un chemisier. Ils sont tous confectionnés en denim 100% coton.

A) VESTE MADRID en denim bleu, boutonnée à l'avant. Détails: coutures surpiquées et poches fantaisistes à motif tressé. **16⁰⁰**

B) JEAN MADRID en denim bleu, rehaussé des mêmes piqûres. Comprend trois poches à motif tressé comme la veste. Tailles 26 à 34. **24⁰⁰**

C) VESTE ST-TROPEZ en denim bleu, boutonnée à l'avant. Détails: coutures surpiquées et goussets décoratifs. **16⁰⁰**

D) JEAN ST-TROPEZ en denim bleu, rehaussé de piqûres et de goussets, à l'avant. Tailles 26 à 34. **23⁰⁰**

E) JEAN DISCO en denim bleu, se distinguant par sa fermeture éclair décorative. Tailles 26 à 34. **24⁰⁰**

JEANS JUNIORS (Rayon 515) Mail St-Roch, rez-de-chaussée Lévis, étage supérieur.



Etablissements désinfectés

(D'après PC) — Le ministre de l'Agriculture a fait savoir hier soir, par voie de communiqué, qu'une vingtaine d'établissements alimentaires de la région de Saint-Gabriel-de-Brandon avaient été fermés pour désinfection.

Une quinzaine d'inspecteurs provinciaux, sous la direction du Dr André Saucier, de la Direction générale de l'inspection des aliments, ont procédé à des visites dans des restaurants, des cafétérias, des boucheries et épicerias pour effectuer des prélèvements d'échantillons d'aliments et d'eau potable.

Pour toutes installations de piscines hors terre ou creusées, réparations ou transformations de votre demeure confiez cela à nos experts.
LES ENTREPRISES DROLET ENR.
Entrepreneur général 661-7383

DION HOBBIES ENR.
LE ROI du modèle réduit
1660 St-Michel, Sillery, Qué.

Avec AEROMEXICO,
en mettant le pied à bord de l'avion, vous êtes déjà au Mexique!

VOUS GAGNEZ DU TEMPS ... ET DU SOLEIL
Départs de l'Aéroport Mirabel
SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI, MARDI

Voyez votre agent de voyage ou appelez

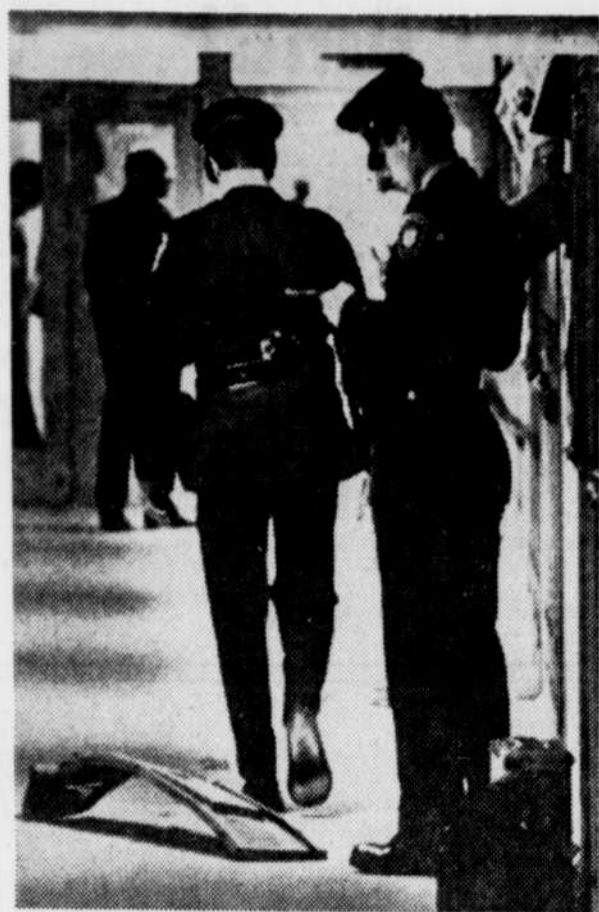
AEROMEXICO

LA LIGNE AÉRIENNE DU MEXIQUE

1110 O., SHERBROOKE, Suite 1906
Montréal, Québec

POUR RÉSERVATIONS APPELEZ 861-8236

EN DEHORS DE MONTREAL APPELEZ A FRAIS VIRES (514)



La police sur les lieux de l'explosion. PC

Explosion d'une bombe dans une école d'Ottawa

OTTAWA (PC) — Une bombe a explosé, hier, dans un couloir des vestiaires d'une école secondaire de l'ouest d'Ottawa, mais, selon la police, aucune victime n'est à déplorer.

Les 1.400 étudiants se trouvaient dans leurs classes au moment où l'engin a fait explosion.

D'après la police, il s'agit d'une bombe pas plus grosse qu'une tasse enveloppée dans du papier d'aluminium et contenant une poudre noire d'une nature encore indéterminée.

Une autre bombe avait déjà été trouvée, intacte, mercredi, à l'école Laurentian mais la direction n'en avait pas informé les autorités avant l'incident d'hier, a signalé la police.

Selon les étudiants, l'explosion, qui a eu lieu juste avant 10 heures, "avait laissé une odeur de soufre et une épaisse fumée noire".

La bombe a défoncé la porte d'un casier inoccupé.

Holt Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 21h.

Miss Renfrew



La mode printanière donne le feu vert aux rayures. Et à ce tissu souple aussi pratique qu'un gilet. Tricot de polyester et coton. Bleu, menthe ou noir. 5-15. L'ensemble, \$40. Prêt-à-porter Miss Renfrew, au deuxième. Achat sur place!

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville, Place Ste-Foy
2 hres station, gratuit, Parc-Autos
Place de l'Hôtel de Ville

Pollack

MAIL ST-ROCH - GALERIES CHAGNON, LÉVIS

PLANTES NATURELLES
(Rayon 780)
Mail St-Roch,
LE FOYER,
Étage A
Lévis, rez-de-chaussée.



Pollack célèbre le printemps en beauté!

Il nous fait plaisir d'annoncer l'ouverture de notre nouvelle Boutique de Plantes Naturelles. Vous y découvrirez un vaste choix de plantes tropicales, s'adaptant aussi bien au bureau qu'à la maison. Elles sauront y ajouter chaleur et hospitalité.

Pour en citer quelques-unes : schefflera, marginata, exotica, araucaria, elegantissima... Aussi, plantes suspendues et très beau choix de petites plantes d'intérieur. Dans l'ensemble, leur coût varie de .99 à \$80.

Hâtez-vous de visiter notre nouveau département de Plantes Naturelles!

PLANTES NATURELLES